



LYCÉE PRINS HENRIK

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE COPENHAGUE

CINQUANTE ANS D'HISTOIRE

ALAIN VOLDOIRE

SOMMAIRE

Préface.....	
L'école française avant l'école française.....	
La <i>petite école française</i> dans les locaux de l'école française.....	
Le premier comité de gestion.....	
La chambre du pasteur.....	
On s'émancipe.....	
A Østerbrogården.....	
L'école se structure.....	
Institution privée de droit danois.....	
Déménager à Frederiksberg Allé 16 ?.....	
Baccalauréat franco-danois.....	
Achat de Frederiksberg Allé 16.....	
Un parcours d'obstacles.....	
On progresse.....	
Recentrage pédagogique.....	
L'école française est agée de 25 ans ; le Lycée Français voit le jour.....	
Bonnes et mauvaises nouvelles.....	
Gymkhana administratif.....	
Francis Dol arrive.....	
Convention avec la France.....	
L'école a trente ans.....	
Baccalauréat Français, baccalaureat danois : les méandres de l'équivalence.....	
Le lycée français se développe et manque de place.....	
Le lycée au milieu des turbulences financières.....	
Le Lycée s'appelle Lycée Prins Henrik.....	
Les problèmes administratifs, toujours.....	
L'ensemble scolaire de Frederiksberg Allé 22.....	
Achat de Frederiksberg Allé 22.....	
La vie s'installe a Frederiksberg Allé 22.....	
Naissance du « børnehave ».....	
Le lycée une fois de plus dans la tourmente.....	
Le lycée se redresse.....	
Baccalauréat franco-danois : le dénouement.....	
Conclusion provisoire.....	
Annexe.....	

PRÉFACE

C'est en envisageant quelles manifestations pourraient bien donner du lustre aux festivités du Cinquantième Anniversaire de l'établissement que j'ai l'honneur et le plaisir de diriger, que le comité d'organisation a envisagé la rédaction, et la publication d'une histoire du Lycée Prins Henrik. Très vite il est apparu que ce projet ne pourrait être pris en charge que par une personne suffisamment immergée dans tous les aspects, souvent complexes, de notre école. Ma position de Proviseur me permettait de relier toutes les informations qui me sont parvenues depuis mon installation à Copenhague. Je me suis donc résolu à entamer moi-même cet important travail de recherche.

Il existait deux documents sur lesquels je pouvais appuyer mes recherches : un « bref aperçu historique » rédigé en une page par Jacques Qvistgaard, ancien Président du Conseil d'Administration et un petit résumé élaboré par Marie Thérèse Coutin, directrice de l'école au moment du 25^{ème} Anniversaire de l'école. Par nature ils étaient très incomplets.

Pour m'aider dans ma démarche, Jacques Qvistgaard a sorti de son grenier plusieurs cartons d'archives qu'il avait collectées au cours de sa longue présidence. Celles-ci contenaient non seulement des courriers et circulaires officiels mais, ce qui est beaucoup plus précieux, des publications, photographies et autres travaux d'élèves qui ont donné de la vie à ce récit.

Les autres sources d'informations viennent de Sankt Joseph Skole dont le directeur nous a réservé un excellent accueil. Elles proviennent également de nombreux témoignages oraux des plus anciens ou principaux acteurs de la vie de notre école. Que tous en soient vivement remerciés.

Naturellement, beaucoup d'informations font défaut par manque de sources sûres. Pour valider les faits, je me suis référé prioritairement aux comptes rendus des conseils d'administration successifs. La plupart du temps ils apportent un excellent témoignage.

Il a fallu faire des choix pour que ce document reste facilement lisible. C'est pourquoi il a été décidé de ne pas nommer la totalité des enseignants qui se sont succédés. Seuls figurent quelques nom qui ressortent, ici ou là du déroulement des faits. Que tous soient néanmoins ici remerciés pour leur travail, leur implication pédagogique et les activités qu'ils ont animées durant ces cinquante ans. Sans eux, il n'y aurait pas d'histoire de l'établissement.

L'ÉCOLE FRANÇAISE AVANT L'ÉCOLE

FRANÇAISE

Dites à un habitant de Copenhague que votre enfant est à l'école française, vous pouvez être sûr qu'il vous répondra : « ah oui, cette école qui a été bombardée pendant la dernière guerre ! ».

Effectivement on trouve, non loin de l'actuel Lycée Français, le long de Frederiksberg Allé, un monument qui représente une religieuse et deux enfants dont les yeux effrayés sont tournés vers le ciel.

Cette pierre commémore la destruction le 21 mars 1945 de l'école des sœurs de Saint Joseph, anéantie lors d'un raid de l'aviation anglaise dont le but était de détruire le quartier général allemand installé dans l'immeuble de la société Shell. On sait aujourd'hui que l'avion qui se trouvait en tête d'escadrille heurta par mégarde un pylône radiophonique qui le dévia de sa trajectoire et le fit s'abattre sur l'école. Cette catastrophe n'aurait été qu'un moindre mal si les autres bombardiers, voyant les flammes au sol et croyant qu'il s'agissait de

l'objectif, n'avaient pas lâché leurs bombes sur cette malheureuse école qui, du coup fut pratiquement intégralement rasée.

Cette tragique et horrible méprise coûta les vies innocentes de 482 enfants, de 34 religieuses et de 8 autres enseignantes appartenant à l'école Jeanne d'Arc, celle que tout le monde appelait l'école française.

Car on ne la connaissait effectivement que sous ce nom. Pour en être convaincu, il suffit de consulter comment la presse de l'époque a parlé de l'événement. Le journal *Politiken* du 27 mars 1945 titrait : « Les opérations de secours à l'école française sont terminées » et *Nationaltidende* du 22 mai montrait les aviateurs anglais rassemblés pour une « émouvante cérémonie sur les ruines de l'école française. ».

En fait, il ne s'agissait pas d'une école française comme la nôtre, mise en place par les autorités françaises en étroite relation avec l'Ambassade. Non, l'école Jeanne d'Arc, comme le nom de sa sainte patronne l'indique, était une institution religieuse où les sœurs de l'Ordre de Saint Joseph

de Chambéry dispensaient une bonne part de leur enseignement en français.

Cet Ordre, fondé par le jésuite Jean Pierre Médaille en 1650 dans la ville du Puy, a connu un développement considérable notamment dans la région Rhône Alpes où de nombreuses congrégations ont pris naissance, parmi lesquelles les sœurs de saint Joseph de Chambéry. Il continue d'avoir un rôle d'enseignement important en France, en Suisse et en Belgique. Son influence s'étend également en Europe non francophone en Norvège, Danemark, Suède, Irlande, Pays de Galles, Allemagne, Italie et Tchéquie.

Parmi les religieuses qui officiaient à Copenhague, nombreuses étaient celles qui venaient de France ou d'autres pays de langue française. La Directrice au moment du drame s'appelait mère Jeanne Marie dont les journaux évoquent le nom en français dans le texte. Sœur Amélie était la prieure provinciale.

Cette attache congrégationnelle avec la France faisait que l'école Jeanne d'Arc était l'une des seules institutions où l'on pouvait recevoir tout ou partie de son enseignement en langue française. En

tout cas c'était celle qui se présentait le plus visiblement comme telle. C'est pourquoi les ressortissants français, même les plus éminents comme les Ambassadeurs, ainsi que les parents, qui souhaitaient que leurs enfants bénéficient d'une scolarité comportant des cours renforcés en français, choisissaient cet établissement.

L'école, comme en témoignent les photos prises avant la catastrophe était imposante avec sa cour de récréation plantée d'arbres (au milieu de laquelle se trouvait une statue de Jeanne d'Arc) et ses bâtiments disposés sur trois côtés selon le modèle des collèges jésuites. Après le drame, on décida de ne pas reconstruire l'école. Les activités scolaires furent concentrées dans une autre institution, gérée également par l'ordre des sœurs de Saint Joseph, l'institution Sankt Joseph qui se trouvait depuis 1914 à Østerbro où elle se trouve encore.

En 1953, la stèle commémorative est inaugurée en bordure d'un ensemble immobilier qui n'évoque plus grand-chose des bâtiments d'avant guerre.

LA PETITE ÉCOLE FRANÇAISE DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

C'est ainsi que, pour un habitant de Copenhague, l'école française se trouve depuis la fin de la deuxième guerre mondiale à l'Institut Sankt Joseph d'Østerbro. Il faut dire que cet établissement porte encore aujourd'hui sur son fronton l'indication, gravée dans la pierre, *Ecole Française*.

Mais à la rentrée scolaire 1954, une "Petite Ecole d'Ambassade", donc laïque, celle qui allait donner naissance au Lycée Prins Henrik, est créée sur l'initiative de M. Pierre Moisy, Conseiller Culturel de l'époque. Elle est ouverte pour un tout petit groupe d'élèves d'école primaire parmi lesquels on compte François et Bernard, les enfants de Pierre Moisy.

Et où pensez-vous que ces quelques dix élèves ont été envoyés en classe ?... A l'école française... celle des sœurs de Saint Joseph à Østerbro ! Grâce au soutien de Mère Rose qui était alors la mère supérieure des religieuses. Car n'ayant nul endroit où héberger des élèves dans les locaux de l'Institut Français, c'est tout naturellement que le Conseiller

Culturel a accepté l'offre de Sankt Joseph Skole d'accueillir dans ses murs cette structure nouvelle.

On voit que, y compris dans l'acte de naissance de notre lycée, tout conspire à entretenir l'ambiguïté entre les deux écoles françaises. Comment s'étonner que l'opinion publique, qui suit cela de très loin, soit restée dans la confusion jusqu'à nos jours ?

La *petite école française*, comme on va désormais l'appeler longtemps, est née. La première et unique institutrice est Mlle Charvet. Elle est originaire des Echelles en Savoie et cela aucun de ses élèves ne pouvait l'ignorer tant elle leur parlait souvent de ses attaches savoyardes. Elle a été recrutée par l'intermédiaire de Mère Rose, elle-même originaire de Chambéry, pour faire la classe à quelques enfants dont ceux de M. Moisy et de quelques parents proches de l'Ambassade de France.

Tout d'abord on avait envisagé que les élèves soient pris en charge dans les locaux de l'Institut français tout récemment acheté Rosenvængets Allé. En effet, c'est en 1946 que M. Auba, Conseiller Culturel de l'époque a ouvert les portes de l'Institut

français de Copenhague. Mais les locaux ne convenaient pas.

M. Moisy, qui connaissait Mère Rose, décida donc de louer une chambre monacale à l'école Sankt Joseph et d'y installer Mlle Charvet avec ses élèves. Cette pièce fort simple se situait au dessus de la salle d'enseignement ménager, dans un couloir où logeaient, un peu plus loin, quelques religieuses âgées.

Elle dispose alors d'un tableau noir et de quelques pupitres à l'ancienne, en bois, récupérés dans d'autres institutions danoises, qui claquaient quand on les fermait, et où les élèves rangeaient leurs affaires de classe. Rien ne traînait à terre. Les récréations, souvent surveillées par mère Rose, se passent dans une petite cour à l'écart, au pied de l'aile de bâtiment où se tenaient les classes. Cette séparation physique, à laquelle s'ajoutait le décalage des heures de pause, ne favorisait pas les échanges entre les élèves des deux établissements.. Mais si l'école Saint Joseph assure la logistique, la véritable direction est exercée par le Conseiller Culturel.

A partir de 1958, une deuxième « chambre » de classe est ouverte pour les plus petits. C'est une mère d'élève qui s'y installe, pendant quatre ans, pour faire la classe sous le contrôle de Mlle Charvet.

En 1959 un couple de français Roger Imbert, qui vient d'être nommé maître d'armes à Copenhague, et sa femme Madeleine décident de mettre leurs enfants à l'école française. Et tout naturellement, sur des conseils d'amis, ils l'inscrivent à l'école Sankt Joseph. Quand, quelques temps plus tard, Christine, leur fille aînée, leur annonce : « il y a d'autres enfants qui parlent français dans la cour de récréation ! ». Madeleine Imbert s'informe, découvre que sa fille pourrait commencer immédiatement un enseignement complet en français, alors que celui-ci ne débutait chez les sœurs qu'en CM2 (appelé alors 9^{ème}). Elle décide donc de faire entrer Christine à la *petite école française* dès la rentrée suivante.

En 1962, Mlle Charvet quitte le Danemark pour rejoindre sa chère Savoie. Mais son départ sera facile à combler. En effet, cette année là, arrive de Malte une jeune française tout récemment mariée avec un danois, Mme Nicole Manniche.

Bourlingueuse (un peu malgré elle car, dans sa jeunesse, elle a dû suivre son père officier dans ses nombreuses mutations), elle est issue, ce qui n'est pas banal, de trois écoles normales : Poitiers, Nancy, Rennes. Sortie major de sa promotion, elle a exercé dans des situations très diverses, entre autre dans des classes à sections multiples. Elle connaît l'étranger. Elle a le profil idéal pour donner à l'école un enseignement de qualité. M. Knapp, nouveau Conseiller Culturel, lui confie sans hésiter la classe des grands à quatre niveaux.

Très dynamique et femme de caractère, Nicole Manniche, propose que l'on aligne le rythme hebdomadaire de travail des élèves sur le modèle danois. M. Knapp se réjouit de la proposition et décide que les élèves n'auront plus désormais de jour de congé le jeudi, comme c'était le cas partout en France pour les classes primaires, mais le samedi. Cette disposition existe encore aujourd'hui.

Mais cela n'est pas tout. Les effectifs augmentent car les représentants des firmes françaises et francophones, contactés par l'ambassade décident d'inscrire les enfants de leurs ressortissants : en

plus des jeunes français, il y a des Belges, des Tunisiens et quelques danois binationaux. M. Knapp décide d'ouvrir une deuxième section en y regroupant les plus petits. Et comme Mme Imbert, dont nous venons de parler, a eu une formation à l'école normale, le Conseiller Culturel lui propose de prendre en charge la section des petits. C'est ainsi qu'en 1962, Mme Imbert est recrutée par l'Ambassade de France, M. Christian Foucher, futur ministre, notamment de l'éducation nationale, étant Ambassadeur. Elle y restera jusqu'en 1989.

Sa classe, la classe des petits, est installée dans une autre chambre de religieuse, voisine mais plus petite. Il s'agit d'une pièce nue avec deux fenêtres. En entrant on trouve à gauche un lavabo. Au mur est accroché un petit tableau noir. Les pupitres permettaient à la poignée d'élèves, tous vêtus d'une blouse obligatoire, de suivre les premières classes et d'accueillir une petite section enfantine (qu'on appelle aujourd'hui maternelle). En ces temps déjà lointains les habitudes pédagogiques étaient autres : par exemple peut-on aujourd'hui s'imaginer qu'une maîtresse vouvoie des élèves d'une classe

primaire ? C'était pourtant le cas. C'était un autre âge.

C'était l'époque héroïque. « Tout était difficile mais cela avait son charme » confie Mme Imbert qui se remémore ces temps de pionnier, malgré tout, avec un certain plaisir. Les débuts se sont passés dans une austérité matérielle quasi monacale qui convenait bien au lieu. Il fallait trouver par soi-même l'équipement pédagogique de base. Comment, par exemple, trouver à Copenhague l'objet le plus banal pour un écolier français de cette époque : une ardoise ? Car les enseignants danois ne pratiquent pas la méthode (connue des spécialistes depuis le tout début du XIXème siècle sous le nom de méthode Tabareau) qui est fondée sur l'usage par les élèves de cette petite réplique du tableau noir qu'est l'ardoise. Heureusement pour certaines choses les religieuses pouvaient apporter leur aide. Par exemple, elles étaient en relation avec une société d'édition de manuels scolaires à qui les maîtresses se sont adressées pour apprendre la lecture à leurs élèves. Mais la plupart du temps il fallait tout explorer, tout inventer. Il fallait même à l'occasion manier le balai...

Dans les locaux de l'école Sankt Joseph, les années se succèdent sans que rien de notoire ne se produise : les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on. Etait-ce l'âge heureux ? D'aucuns le disent.

LE PREMIER COMITÉ DE GESTION

Voilà maintenant bientôt dix ans que la *petite école française* existe. Elle scolarise environ quarante élèves des classes enfantines à la 7^{ème} (on dit aujourd'hui : de la maternelle au CM2). M. Jacques Révil, nommé Conseiller Culturel en 1963 à la suite de M. Knapp, se trouve à la tête d'une école d'une certaine importance.

M. Révil était un homme d'une très grande culture et d'une vaste érudition. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, il a été le camarade de classe de Georges Pompidou et Félix Houphouët-Boigny. La gestion de l'école lui paraissait plus un fardeau qu'une mission hautement culturelle. Et cela non sans raisons. Car il faut comprendre que, bien que cette tâche n'ait pas encore été trop lourde à cette date, c'était à lui d'engager les personnels, tous recrutés locaux, et d'assurer le contrôle de leur tâche. Ce qu'il fit, raconte Nicole Manniche, en la

convoquant chaque semaine « au rapport ». Cette méthode, quelque peu militaire, n'étant pas très appréciée dans les milieux de l'éducation, Mme Manniche, femme de décision, préféra démissionner à la fin de l'année 1964.

Le rôle de contrôle du Conseiller Culturel ne s'arrêtait pas là. C'était à lui encore, et surtout, de veiller au budget de l'établissement et particulièrement de s'assurer que les écolages soient régulièrement versés par des parents de plus en plus nombreux. Et cela naturellement ne pouvait entrer dans les missions d'un Conseiller Culturel.

En juin 1964, de nouvelles instructions émanant du Ministère des Affaires Etrangères sur les écoles françaises à l'étranger viennent préciser, fort opportunément, que les ambassades ne sont plus habilitées à gérer directement des institutions scolaires. L'école doit donc administrativement se détacher de l'Institut Français de Copenhague, ce qui satisfait, naturellement, M. Révil qui ne s'en désintéresse pas pour autant.

Cette date constitue donc pour l'établissement un virage essentiel. En effet, conformément aux

directives ministérielles, un comité de gestion élu par les parents d'élèves est créé et installé officiellement à la rentrée scolaire 1964-65. Il est déclaré aux autorités danoises. En gardant son attaché avec l'Ambassade, le corps enseignant pouvait jouir d'une exemption fiscale qui bénéficiait non seulement aux intéressés, mais aussi à l'établissement, lequel profitait par le même fait, de son côté d'une économie de 25% sur les salaires.

M. Révil, qui n'envisage pas favorablement d'ouvrir l'école aux élèves purement danois, souhaite que le comité n'accueille que des parents français ou franco-danois. Une mère d'élève française particulièrement dynamique, Mme Christiansen, française et danophone, fait partie de ce conseil, aux côtés de M. Jean Pierre Desfarges, alors conseiller Universitaire à l'Institut Français et de Mme Isabelle Polet. Il n'y a pas véritablement de présidence, il s'agit plutôt d'un groupe de travail mais M. Christiansen est désignée pour en diriger les opérations. Celui-ci est surtout chargé de régler les problèmes matériels que rencontre l'école. Le Conseiller Culturel abandonne la direction quotidienne de l'établissement et remet tous les

actes de gérance à ce comité de parents. Recouvrement des contributions des parents, versement des salaires, contrôle des absences, communication avec les familles, contrôle du suivi des programmes pédagogiques : de fait, le comité de gestion effectue une véritable administration.

L'établissement se trouve donc *de facto*, sans l'avoir lui-même souhaité, en situation d'autonomie.

Mais l'indépendance n'a de sens que si l'on dispose d'un budget suffisant. En 1965 le comité de gestion décide de solliciter non seulement l'aide financière de la France mais aussi, idée exaltante, l'attribution de subventions danoises. En effet le Danemark vient de voter une loi sur les écoles privées tout à fait séduisante car assez peu contraignante : les Danois ont toujours fait une très grande confiance aux organisateurs d'enseignement privé et leur confèrent une très grande marge de liberté. Pouvoir bénéficier, dans ce cadre, d'une aide de l'état danois ne peut qu'être un projet intéressant. Mais pour cela il faut explorer les possibilités juridiques nécessaires et effectuer les démarches indispensables.

Un jeune père d'élève M. Jacques Qvistgaard, nouveau membre du comité de gestion, est désigné pour établir les relations nécessaires avec le Ministère danois.

Pour ce faire, Jacques Qvistgaard constitue un avantage certain pour l'établissement : il est danois et parfaitement bilingue. Professeur de français, né de mère française, il est l'intermédiaire idéal pour assumer un rôle extrêmement délicat : faire d'une école tout à fait française, un institut de droit privé tout à fait danois. En effet rien n'est plus complexe que trouver une légitimité danoise à une école française. Cette question est restée constamment d'actualité. Par sa double culture, son habileté et sa détermination, M. Jacques Qvistgaard, possédait des prédispositions fort utiles pour cheminer dans cette voie nouvelle pour l'école.

LA CHAMBRE DU PASTEUR

En 1965 les effectifs continuent de croître. Il faut dire qu'une sympathique association, nommée le « cercle amical des françaises de Copenhague », a joué alors un rôle actif dans cette croissance. En effet Nadine Cartal, la jeune épouse du Pasteur

français Jean Paul Cartal, désireuse de rencontrer des françaises de son âge, avait fondé un petit club, réservé aux femmes, mais dont les maris n'étaient pas pour autant exclus, afin de pouvoir parler ensemble le français et échanger plutôt joyeusement sur tous les sujets qui pouvaient les intéresser. Parmi leurs thèmes de préoccupation se trouvait naturellement l'école où pouvaient aller leurs jeunes enfants. C'est ainsi que ce groupe a été véritablement, pendant toute une période, la pépinière des élèves de la *petite école française* de Copenhague.

En prévision de la rentrée 1967, les deux « chambres » de classe de l'école Sankt Joseph ne suffisaient plus. On compte 41 élèves (18 français, 12 danois, 11 étrangers tiers), ce qui est vécu comme une prouesse. A titre de comparaison, l'école dite « internationale » qui est soutenue par l'ambassade des Etats-Unis n'a que 38 élèves. Le personnel enseignant comprend trois maîtresses : Mme Pedersen, française établie au Danemark, bachelière, s'occupe des sections enfantines et du cours préparatoire. Mme Imbert a la charge des

cours élémentaires, Mlle Boutet, institutrice titulaire du CAP a la responsabilité des cours moyens.

Un troisième local s'impose de toute urgence. On cherche. On explore toutes les solutions locales. Rien n'est disponible sur place. Il faut se résoudre à trouver ailleurs, plus loin, un local qui puisse héberger ces élèves. Mais où ?

C'est encore dans le domaine religieux qu'une solution est trouvée. Mais, cette fois-ci, c'est au tour de l'Eglise Réformée d'apporter son aide. En effet, le Pasteur, dont plus haut nous avons fait connaissance de l'épouse, Jean Paul Cartal dispose d'une chambre de bonne, pas très grande mais d'espace convenable (15m²) et qu'il n'utilise pas. Celle-ci se trouve en ville Gothersgade 7, en face du château de Rosenborg, juste à côté du temple protestant. Le 1^{er} février 1967, l'embryon de classe de sixième y sera hébergé pendant un an. En attendant mieux.

Comme on le voit, trouver un autre lieu d'implantation devient une urgence vitale. L'année 1966 permet à l'école de fourbir les armes de ce qui

sera sa grande migration de l'été 1967 : quitter le giron de l'école Sankt Joseph.

Ainsi le cordon ombilical qui reliait la *petite école française* à l'école française des sœurs de Saint Joseph sera définitivement coupé.

Bien sûr ce ne sera pas chose faite dans l'esprit de tout le monde, ici au Danemark, car même si depuis 1954 leurs statuts juridiques étaient différents, la présence des deux écoles pendant treize ans dans les mêmes murs a contribué à entretenir dans l'esprit public des habitants de Copenhague que le Lycée Prins Henrik est l'héritier en droite ligne de l'école française martyrisée par la deuxième guerre mondiale.

ON S'ÉMANCEIPE

En 1966 tout se prépare fébrilement pour l'émancipation. Les parrainages ne manquent pas.

M. Pierre Sébilleau, depuis peu Ambassadeur de France et père de trois élèves, trouve de nouveaux locaux. Il s'agit de 250 m² disponibles dans un foyer d'étudiants à Østerbrogården. En plus il assure à l'Ecole une subvention française de 90 000 Kr. par

an pour le loyer. Il parvient même à débloquer une modeste subvention de fonctionnement. On voit que, grâce à tous ces efforts, du côté français les choses s'annoncent plutôt bien.

Mais ce n'est pas tout. De son côté, le Ministère danois de l'éducation se déclare prêt à payer l'aménagement des nouveaux locaux. Une seule condition à la réussite de toute cette opération : il faut donner à l'école un statut juridique danois. En effet dans nul pays on n'imagine qu'un ministère puisse subventionner une institution qu'il ne reconnaît pas juridiquement. Et, beaucoup plus simplement, il faut une personne morale danoise pour signer le contrat de location.

Un danois francophone, Me Frantz Dahl, avocat auprès de l'Ambassade de France, est invité par l'Ambassadeur à s'occuper de très près de l'opération juridique délicate que constitue la « danisation » de l'Ecole Française.

Bien que n'ayant pas d'enfant scolarisé dans l'école, Me Dahl s'investit totalement dans les activités du comité de gestion de l'Association des parents d'élèves.

Il compose des statuts pour que la *petite école française* puisse évoluer en profitant au mieux de son environnement. Ceux-ci précisent d'ailleurs (ce qui avec le recul ne manque pas d'intérêt) que la tâche du Conseil d'Administration sera « d'assumer l'administration de l'Ecole Française de Copenhague jusqu'au moment où l'Etat français la prendra à sa charge ».

Très vite la structure juridique de l'établissement est changée en "Institution autonome" (en danois : « selvejende institution ») suivant la « loi [danoise] sur les écoles libres et privées ». Et tout naturellement, Frantz Dahl est élu comme premier Président du Conseil d'Administration de la nouvelle structure dont le nom officiel est : "Société pour l'encouragement de l'enseignement scolaire en français au Danemark".

Dans le même temps, le 10 juin 1967, la fille et héritière de Frederik IX, la princesse Margrethe, 27 ans, se marie avec le Français Henri de Laborde de Montpezat. Une union très symbolique pour la *petite école française* qui ovationne les jeunes mariés sur

la place d'Amalienborg. L'hebdomadaire « Paris Match » immortalise la scène.

C'est ainsi que l'école française et le Prince Henrik se sont, la même année, naturalisés danois.

A ØSTERBROGÅRDEN

Dans la chaleur des mois de juin et de juillet 1967, les parents d'élèves de la petite école transpiraient pour effectuer le déménagement de Dag Hammarskjölds Allé 17 vers « Østerbrogården », Blegdamsvej 29. La nouvelle implantation de l'école se situe non loin de StoreTrianglen, en bordure du magnifique Fælledparken, dont les allures anglaises dégagent beaucoup de charme et de sérénité. Un peu plus loin, l'immense domaine hospitalier du Rigshospitalet. La nouvelle adresse n'est pas si éloignée de l'ancienne mais la distance ne joue que fort peu dans l'effort que représente un déménagement.

Les locaux sont au rez-de-chaussée et au premier étage d'un bâtiment plutôt neuf, récemment construit dans cette architecture, si typique du Danemark des années 60, inspirée (dans le cas

présent, de très loin) par Arne Jacobsen : fonctionnalisme et minimalisme. L'ensemble affiche nettement sa fonction première, celle d'un immeuble de ce que l'on connaît en France sous le nom commun de « cité U ». D'ailleurs l'édifice est bel et bien occupé, dans les étages supérieurs, par les étudiants d'un « kollegium ». La façade inexpressive, encastrée entre d'autres bâtiments également sans âme, ne laisse aucunement présager l'existence d'une école.

Il n'empêche : on est (presque) chez soi et surtout il y a de la place. La rentrée des trois classes (11^{ème} avec Mlle Guillois, 10^{ème} et 9^{ème} avec Mme Imbert, 8^{ème} et 7^{ème} avec Mlle Boutet) se fait le 2 octobre 1967, les travaux d'aménagement ne pouvant être terminés avant cette date. Un système de transport par taxis minibus est organisé de la gare d'Østerport à l'école. Des cours de danois facultatifs sont mis en place.

Les enfants qui occupent les salles du côté nord découvrent une magnifique vue sur les arbres du parc où ils vont jouer pendant les récréations et courir durant les heures consacrées au sport.

L'école peut prendre son essor. Les ambitions n'étant plus limitées par l'espace, le Conseil d'Administration décide d'ouvrir une nouvelle classe tous les ans. Dans le même mouvement, l'établissement voit l'arrivée de la première infirmière scolaire. Elle est payée par la commune de Copenhague.

En 1968 l'école s'enorgueillit de ses 75 élèves répartis entre une école maternelle, qui offre désormais les trois niveaux, une école primaire et une toute nouvelle section secondaire. Car jusqu'alors l'enseignement s'arrêtait à la fin de la 7^{ème}, notre CM2 actuel, et il fallait continuer ses études secondaires dans une école danoise. La section secondaire s'appuie sur le Centre National de Télé-enseignement de Vanves. Des professeurs de l'école Française soutiennent cet enseignement par 15 à 17 heures de cours par semaine. Bien que les effectifs soient très faibles, tous les niveaux (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) sont assurés.

A la rentrée 1969 l'école compte environ 110 élèves et la classe de 6^{ième} en tant que telle est officiellement ouverte. Pour cela, il faut recruter de

nombreux nouveaux enseignants car à partir de la 6^{ème} les cours sont assurés par des professeurs spécialisés, ce qui augmente brutalement le volume des personnes à gérer.

Une nouvelle infirmière scolaire, Mlle Else Bech, prend ses fonctions. Elle restera jusqu'en 1982.

La même année une jeune institutrice arrive à Copenhague. Elle suit son mari qui vient d'y être nommé Directeur de l'Alliance Française. Elle vient de Rio au Brésil après avoir été précédemment enseigné au Lycée Pasteur de Bogota en Colombie. Elle se présente à l'école. Elle est engagée. Elle s'appelle Lizette Bergonzat.

L'ÉCOLE SE STRUCTURE

Le Conseil d'Administration a, nous l'avons vu, toutes les responsabilités de la vie et de la gestion de l'établissement. Les tâches sont réparties entre les administrateurs et, pour ce qui est de l'organisation scolaire, c'est souvent Jacques Qvistgaard qui joue sur le terrain le rôle de directeur. C'est lui qui veille à l'ordre dans les nouveaux locaux et agite fermement la cloche qu'on

vient d'installer pour rythmer les entrées et sorties des élèves ainsi que de leurs enseignants. Il est partout dans la maison. Il contrôle les retards des professeurs et va chercher dans le parc Mme Dumontier qui y pratique, à l'occasion, des bains de soleil. Pendant ce temps, il surveille les enfants. On le rencontre même le samedi matin en train de vérifier que tout est en ordre. Quels que soient son énergie et son dévouement, il lui est cependant impossible d'exercer cette fonction en permanence.

Mai 1968. L'école ne connaît aucun mouvement particulier. La seule incidence des événements sur les élèves a concerné ceux qui, sortant de CM2 (on disait alors 7^{ième}), voulaient entrer en classe supérieure. En effet l'examen d'entrée en sixième, qui avait été supprimé dans les écoles publiques dès 1957, était encore obligatoire pour les établissements privés. Et, naturellement, la France étant en grève durant toute la période des examens, les élèves de l'école française de Copenhague sont partis en vacances sans savoir s'ils étaient admis. On imagine leur angoisse. Finalement l'examen a eu lieu au mois d'août et les résultats proclamés peu après la rentrée scolaire. Mais ce sera la

dernière fois, car les autorités françaises, dans le grand nettoyage de mai 68, supprimèrent complètement et définitivement l'examen d'entrée en sixième.

Pour la rentrée scolaire 1968-69, l'école se dote d'un prospectus imprimé. On y signale que l'établissement est susceptible d'ouvrir une seconde et une première si au moins cinq ou six élèves s'annoncent dans chacune de ces classes.

En 1969, le Conseil d'Administration, malgré les réticences de M. Révil, décide d'ouvrir un poste de direction. Mme Bergonzat, récemment recrutée, offre toutes les qualités pour en assumer la responsabilité. Elle a récemment contribué au développement de l'école de Rio de Janeiro.

Elle sera le premier chef d'établissement de l'histoire de notre école. Elle enseigne encore 30 heures en plus de ses tâches administratives. Quatre ans plus tard on lui laisse encore quinze heures de cours. Elle est engagée et rémunérée par l'école : Il faut rappeler pour mémoire, que tous les personnels de cette époque sont recrutés et payés localement, la Directrice comme les autres

enseignants et que le budget est principalement financé par les écolages.

Et comme les finances sont alors en expansion, Mme Bergonzat engage, pour la seconder dans ses nouvelles tâches administratives, une secrétaire, Mme Cailloux Steffensen qui partage ses 2m² de bureau avec l'infirmière Mlle Bech. Pour les témoins de l'époque, la rapidité du développement offre l'aspect d'un véritable feu d'artifice.

Les effectifs augmentent : 1968 : 75 élèves, 1969 : 110, 1970 : 156, 1971 : 184, 1972 : 259, 1973 : 300, 1974 : 310.

Tout prend forme. Tout se met en place dans le bon sens. Les vents favorables soufflent sur la *petite école française*.

INSTITUTION PRIVÉE DE DROIT DANOIS

L'année 1970 voit un fait juridique d'importance : la reconnaissance officielle de la « selvejende institution » comme école privée danoise.

La démarche a été entreprise au plus haut niveau. En juin 1968, l'ambassadeur M. Sebillieu rend visite au Ministre danois de l'Education et se félicite de

« l'atmosphère de confiance, de franchise et d'amitié » qui président à leur conversation. Les relations étaient donc entamées de façon positive.

Pour être reconnue comme une « Grundskole » (école fondamentale allant de notre CP à la troisième) et percevoir les aides prévues par la loi sur les « Friskoler » (écoles privées), il faut désormais que l'école réponde à trois critères précis : D'abord, il faut un nombre de quinze élèves minimum. Ce seuil est depuis longtemps dépassé. Ensuite il est indispensable que le danois soit enseigné à tous. Ce qui est mis en place avec un nombre de leçons hebdomadaires atteignant en masse 24 heures, au lieu de 11 heures jusqu'alors dispensées, pour l'ensemble des niveaux, c'est-à-dire 3 heures par semaine par élèves. Enfin, il importe qu'il y ait des élèves scolarisés à chaque niveau.

Sous ces conditions, la subvention s'élèvera à 80% des frais d'enseignements, répartis de la façon suivante : 85% du salaire des enseignants sera pris en charge et une aide de fonctionnement sera

accordée en fonction du nombre d'élèves et de professeurs.

En 1970, la première subvention accordée est de 300 000 Kr.. Une manne !

Mais l'attribution effective de cette subvention demande des inspections préalables que les autorités danoises effectueront progressivement. En effet, en 1973 la subvention n'est toujours pas acquise pour les niveaux de 4^{ème} et de 3^{ème}. Et il faudra attendre 1976 pour que la contribution danoise s'étende jusqu'à la classe de seconde, considérée comme dernière classe de la "grundskole" et non comme la première du second cycle.

A partir de cette date, l'Ecole a le statut d'une école privée danoise et est soumise aux lois danoises avec toute la liberté que cette loi donne aux parents. Seule "contrainte": l'enseignement de la langue danoise est obligatoire à partir du CE2. Mais ceci ne se fait pas sans une exigence corollaire : les élèves doivent parler français entre eux sous peine d'être réprimandés. En plus des cours de danois, l'école doit garantir un niveau d'enseignement des

mathématiques et de l'anglais qui correspond au niveau des écoles au Danemark.

Pour maintenir un contact étroit et nécessaire avec la France, les statuts accordent à l'Ambassade deux postes au Conseil d'Administration (membres de droit, non élus). Maître Frantz Dahl, déjà élu Président depuis 1967 est confirmé dans ses fonctions.

Mais, en ces jours bénis, le feu d'artifice n'illumine pas seulement les étagères administratives où s'alignent désormais des statuts flambant neufs, une comptabilité resplendissante et un avenir radieux, il inonde également de ses éclats la vie des élèves.

Car ne l'oublions pas Mme Bergonzat est originaire du pays basque : son dynamisme (et ses colères) sont légendaires. Elle arrive de Rio de Janeiro. Elle débarque à Copenhague précédée d'une réputation : Elle serait une incomparable organisatrice de fêtes scolaires. Sa renommée n'était pas usurpée. Les fastes et les paillettes entrent en scène à la *petite école française*. Le public applaudit.

C'est ainsi que les parents ont pu voir, à l'occasion des remises de prix qui se déroulait souvent au théâtre Allé-Scenen de Frederiksberg Allé, leurs enfants réciter, chanter, danser, jouer de la musique. Parmi eux un jeune guitariste particulièrement doué. Il s'agit de Niels Lan Dockey, dont le père Vietnamien venu de France et marié à une danoise anime les activités musicales de l'école. On sait depuis quelle belle carrière le jeune Niels Lan et son frère Chris Mihn ont fait sur les scènes du jazz international.

Par bonheur, certains de ces spectacles ont été immortalisés grâce à l'un des premiers modèles de caméra vidéo que Jaques Qvistgaard avait pu se procurer. Cette heureuse initiative nous donne la chance de pouvoir revivre, en format « u-matic » noir et blanc, aux images quelque peu imprécises mais émouvantes, les évolutions des bambins et bambines de cette époque. Surtout quand, d'une prise de son nasillarde, retentissent les accents exotiques de la célèbre musique d'Albert Ketelbey « *sur un marché persan* », l'émotion est à son comble : au milieu de jeunes danseuses vêtues de transparences orientales arrive, ondulante et

serpentine, la danseuse étoile de la fête. Elle envoûte les spectateurs de ses mouvements sinueux et lascifs comme sous le sortilège musical d'un charmeur de cobra. Le public en reste subjugué. A n'en point douter, la « danse persane » est l'un des « clous » des spectacles de cette époque.

Les années passent à l'école française d'Østerbrogården. Les besoins s'accroissent au fur et à mesure des ouvertures de classes dans le secondaire. Un piano d'occasion est acheté. Du matériel de chimie est nécessaire pour créer un embryon de laboratoire pour les grandes classes. Michel Maury, professeur de physique, fera venir de France plusieurs boîtes du jeu « le petit chimiste » pour y parvenir. Il fallait vraiment de l'imagination et un sens aigu de l'adaptation, à cette époque.

De nouveaux professeurs spécialisés : dessin, musique, gymnastique, enseignement par des moyens audio-visuels, sont recherchés et trouvés sans trop de difficultés.

L'un d'eux évoque le passé : « C'était au mois de septembre, j'avais décidé de vivre quelques mois au

Danemark avec une jeune danoise dont j'étais amoureux. Et là j'ai rencontré dans la rue, tout à fait par hasard, une personne que j'avais aperçue au Consulat de France où j'étais passé à mon arrivée. Elle m'a dit qu'on recherchait un enseignant. Je me suis présenté à l'école en fin d'après midi. Le lendemain je commençais à travailler... ». Il y enseigne toujours. Il a même épousé cette danoise ! Ce jeune recruté s'appelait Michel Pouret, professeur de biologie et d'éducation physique au Lycée.

Il rappelle ses souvenirs : « La plupart des enseignants étaient de jeunes français ou françaises qui, comme moi, avaient trouvé le chemin de l'école par le biais d'un conjoint danois. ». A vrai dire, ce mode de recrutement est indiscutablement le plus fréquent dans notre établissement et l'on ne saurait trop se féliciter que les amours franco-danoises alimentent régulièrement le vivier des personnels embauchés par le lycée.

En 1971-1972, les effectifs ont considérablement augmenté. Cette croissance est impressionnante :

les quarante et un élèves de 1967 dépassent désormais les deux cent cinquante à la rentrée 1972. Six fois plus d'élèves en cinq ans. Le succès est spectaculaire.

DÉMÉNAGER À FREDERIKSBERG ALLÉ 16 ?

La question des locaux se pose à nouveau. Bien sûr la montée des effectifs pose problème : une fois de plus on se sent à l'étroit. Et tous les espaces sont réquisitionnés. Y compris l'appartement du concierge. A tel point que les étudiants du « kollegium » ne se sentent plus tout à fait chez eux. Mais il y a une menace bien plus grande. Le bail passé avec Socialt Boligbyggeri pour les locaux à Østerbrogården expire le 1^{er} août 1973 et il n'est pas renouvelable.

Une opportunité s'est présentée en 1971.

L'école privée « Marie Kruse » qui dispensait depuis 1886 au 16 Frederiksberg Allé, un enseignement classique à l'attention des jeunes filles, déménage à Farum, laissant des locaux vides.

L'école française s'y intéresse mais l'immeuble est vétuste et plutôt malcommode. Il faudrait, en plus

des sommes nécessaires à son acquisition, déboursier environ 250 000 Kr. pour la modernisation des locaux. C'est beaucoup pour un immeuble déjà bien vieux. On souligne notamment le côté très malcommode de la salle de sport qui ne semble pas pouvoir être améliorée.

Frantz Dahl, le Président du Conseil d'Administration, préférerait un cadre plus moderne. Il propose qu'on insère dans la presse, notamment « Ejendomsrådgiveren », une annonce afin que d'autres possibilités puissent être étudiées : achat, location ou construction.

Frantz Dahl fait donc savoir à l'association « Plejehjemsgruppen » propriétaire de cette école qu'il n'est pour l'instant intéressé ni par la vente, ni par la location.

Cependant en janvier 1973, les choses n'ont toujours pas progressé. Certes un pensionnat où la société F.L. Smidth loge ses apprentis, Rantzhausgade 60, dans le quartier de Nørrebro, présente un réel intérêt mais le prix est élevé et les aménagements nécessaires trop nombreux. Certes des architectes attirés par l'annonce ont réalisé des

plans, au demeurant fort détaillés et séduisants. Malheureusement aucun terrain n'est disponible ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la ville. Et le temps presse.

Les propriétaires de « Marie Kruse » souhaitent maintenant transformer leurs bâtiments scolaires en maison de retraite. Mais ils n'ont pas obtenu les crédits pour le faire. L'immeuble leur coûte cher, ils aimeraient s'en défaire au plus vite. Le Conseil d'Administration se penche donc à nouveau sur cette opportunité.

Frantz Dahl, s'appuyant sur le rapport établi par un expert, Knud Fog, estime qu'il n'est pas prudent d'acheter. Cette opinion est soutenue par M. Jacques Révil, Conseiller Culturel, qui souligne que la France est hostile à des investissements trop importants. M. Dahl suggère de louer le bâtiment en se réservant le droit de l'acquérir, dans un délai de deux ans, au prix de vente actuel, qui se trouve être très intéressant. Une solution, somme toute parfaite qui laisse du temps pour étudier d'autres perspectives et pour mesurer l'intérêt de l'achat de cette propriété. En plus l'hiver rigoureux 72-73, fait

geler le système de chauffage. Au dégel, l'eau s'écoule dans les lieux, endommageant de nombreux secteurs qui se retrouvent moisissés. Le propriétaire devra remettre les lieux en état. Les autres travaux indispensables devraient commencer le 1^{er} avril pour un déménagement en juin.

En dernière minute, le propriétaire d'Østerbrogården qui n'a pas fait affaire avec son locataire potentiel propose une prolongation de location. Trop tard et trop cher car le 15 mai 1973, la tractation avec « Marie Kruse » est faite.

Le montant annuel de la location à Frederiksberg sera de 290 000 Kr. (contre 310 000 à Østerbrogården). Le propriétaire prendra à sa charge les réparations immobilières : toitures, fenêtre, chauffage, peintures extérieures et revêtements de sol. L'école financera les frais incombant au locataire. Un prêt de 400 000 Kr. est obtenu pour les dépenses immédiates. Une option d'achat de l'immeuble est convenue pour la somme de 2 000 000 Kr.

Le 26 août 1973, trois camions de déménagement transportent l'école à Frederiksberg. Une fois de

plus, tout le monde retrousses ses manches. Il faut porter les cartons, aménager les salles, installer les meubles, nettoyer les planchers. Dans l'escalier Mme Qvistgaard astique les marches aux pieds des gens qui circulent, indifférents et affairés. Mme Bergonzat, de son côté, manie l'éponge avec l'énergie qu'on lui connaît. Bientôt sa secrétaire lui annonce la venue d'un père d'élève, homme d'affaire très important, qui souhaite inscrire ses enfants. Elle se précipite vers l'entrée, enlève ses gants de caoutchouc, essuie ses mains sur son tablier qu'elle abandonne au passage et va accueillir le nouveau venu qui, changement de décor, la salue d'un baise main...

BACCALAURÉAT FRANCO-DANOIS

En juin 1973, les huit premiers élèves de terminale, accompagnés de Mme Bergonzat, se rendent à Stockholm pour passer les épreuves du baccalauréat.

Dans le même temps une autre question se pose : il importe de donner corps à un projet de baccalauréat franco-danois. Dès 1971, un groupe d'expert français et danois se sont penchés sur le projet de

création d'une section bilingue franco-danoise dans le second degré.

Deux positions s'affrontent. M. Révil affirme qu'un établissement danois serait le plus apte pour préparer les élèves en ouvrant une section française dans ses structures. Il s'agirait en fait d'un baccalauréat danois à option française. Cette solution serait la plus économique puisqu'elle n'exigerait pas le recrutement de nouveaux professeurs.

M. Qvistgaard est hostile à cette hypothèse et verrait plutôt les élèves, depuis toujours scolarisés à l'École Française, passer leur baccalauréat dans le cadre d'une section franco-danoise à créer sur place. Il s'agirait en ce cas d'un baccalauréat français à option danoise.

Il peut paraître étonnant de constater que la proposition qui donne le plus d'importance au diplôme français soit soutenue par un danois contre le représentant de l'Ambassade de France. En réalité il faut dire que les difficultés très importantes rencontrées à cette époque dans l'établissement d'un « Abi-bac », prévu en 1963 par De Gaulle et

Adenauer dans le *Traité de l'Élysée*, ont quelque peu traumatisé le ministère français qui ne souhaite pas étendre l'expérience.

Mme Bergonzat s'investit totalement dans ce projet et prend part aux travaux de la commission culturelle franco-danoise pour élaborer un projet pédagogique réalisable au sein de l'école française composé de deux sections : la principale en français et l'autre entièrement en langue danoise.

Cependant en 1974, rien n'est fait et Mme Bergonzat quitte le Danemark, pour suivre son mari qui a déjà rejoint à La Paz, en Bolivie, depuis un an, son nouveau poste. Elle y prend la direction du Colegio Franco Boliviano.

Jean Morel venant de Saint Maurice sur Loire est candidat. Il est ancien élève de l'école normale d'instituteurs. Il a fait ses débuts à Roanne avant de devenir professeur de collège au Congo Brazzaville. On le retrouve professeur puis censeur au Lycée de Bogota en Colombie. Il est, en 1974, conseiller pédagogique à la Mission culturelle de Beyrouth au Liban.

Il succède à Mme Bergonzat et prend ses fonctions à la rentrée 1974-1975. Il sera logé dans un appartement de cinq pièces au sommet du nouveau bâtiment.

Pour sa première arrivée par le train à la gare de Copenhague, il précise au Conseiller Culturel : « Veuillez trouver une photo d'identité : j'ai quelques années en plus, les cheveux plus blancs que blonds mais toujours en brosse. Pour plus de sûreté j'aurai l'hebdomadaire « Le Point » à la main. J'espère que cela permettra à votre collaborateur de me reconnaître. »

Le 30 octobre 1975, une Assemblée Générale extraordinaire est réunie. M. Henri Monteagle qui, depuis la rentrée scolaire est le successeur de M. Révil, est présent.

L'ordre du jour porte notamment sur l'approbation de nouveaux statuts. Ceux-ci se veulent plus conformes à la législation danoise et ont été soigneusement modelés sur les statuts type. Même s'ils ne donnent pas satisfaction à tout le monde, car le chef d'établissement et les enseignants assistent désormais au Conseil d'Administration sans droit de

vote , contrairement à la pratique antérieure, ces statuts sont adoptés, validés par le Danemark et la France.

Lors de la même séance, Me Dahl quitte la présidence après huit ans d'excellent travail, mais reste encore un an dans le Conseil d'Administration comme Conseiller financier. Jacques Qvistgaard est élu Président lors du Conseil d'Administration suivant.

ACHAT DE FREDERIKSBERG ALLÉ 16

L'option d'achat arrive à échéance en 1975. Le lycée se sent plutôt bien dans ses nouveaux locaux. Il n'imagine plus de faire construire ou de déménager. Acheter devient un projet très urgent.

Mais comment faire sans apport d'argent et notamment sans contribution du Danemark ? Car le Ministère Danois, qui accorde depuis 1970 une subvention importante à l'école française, avait demandé en contrepartie de ne pas être sollicité ni pour l'acquisition, ni pour la location d'un local plus vaste. Il avait fait promettre à l'Ambassadeur de France, M. Pierre Sébilleau, qui avait accepté le

marché, qu'aucune somme ne serait demandée pour des opérations immobilières. C'est tout dire !

D'autre part, si l'école devenait propriétaire de ses locaux, la subvention versée par la France pour l'aide au loyer se trouverait sans objet. Une recette de moins dans un budget déjà déficitaire c'est très dur à assumer. Pour ne rien perdre dans cette opération il fallait donc faire preuve d'imagination, inventer quelque chose.

Franz Dahl propose une solution.

A l'Assemblée Générale de 1974, il émet l'idée de créer une société immobilière autonome, juridiquement distincte du Lycée, qui permettrait à l'école de rester locataire. Mais le projet tarde à prendre corps. En 1975 on en discute encore, alors que l'échéance de l'option d'achat est déjà dépassée et que les propriétaires s'impatientent.

Finalement une société immobilière, société à responsabilité limitée, est créée dès fin 1975 mais elle n'a rassemblé qu'un capital de 150 000 Kr. Ce n'est pas suffisant pour l'achat. Il faut attendre le 4 juin 1976 pour qu'une circulaire émise par le Conseil d'Administration invite instamment tous les parents

à souscrire au capital de « Ejendomselskabet den Franske Skole ApS ».

A l'issue de cet appel à souscription, les fonds collectés s'élèvent à 220 000 Kr. C'est désormais suffisant pour acquérir le bien. Les actionnaires sont des banques comme le Crédit Lyonnais, des partenaires du lycée comme le bureau d'expertise comptable Schøbel et Marholt, certaines grosses entreprises françaises (Michelin, Aérospatiale, Dormeuil, Scandia Rhodia), l'ambassade de Côte d'Ivoire et quelques personnes privées. Me Dahl est nommé Directeur de cette société.

Les termes du bail que l'école avait avec les anciens propriétaires de l'école sont transférés à la société immobilière. L'école française « Selskabet til fremme af fransk skoleundervisning i Danmark » est désormais liée par un contrat de location à la Société Immobilière « den Franske Skole ApS ». Cette situation est encore actuellement la même.

UN PARCOURS D'OBSTACLES

L'école française est donc désormais bien en place avec des statuts officiels, une société immobilière,

un enseignement qui va des classes enfantines à la terminale. Soulignons que celui-ci est effectué par un personnel relevant désormais entièrement du droit danois et subventionné en bonne partie par le Danemark. La France octroie 40 000 Fr. au titre du Ministère de l'Education et 77 000 au titre du Ministère des affaires étrangères. Cette dernière somme est destinée à couvrir les frais du loyer.

L'école semble se trouver enfin sur une voie sans obstacle pour s'acheminer vers un avenir resplendissant.

Hélas, le bel optimisme que pourrait suggérer toutes ces transformations se retrouve assombri par une accumulation de tracasseries inattendues.

Tout d'abord il y a les difficultés soulevées par les autorités danoises. Car sur de nombreux sujets, notamment financiers, le Ministère danois a souvent une vision différente de celle de l'établissement.

En effet la subvention danoise ne prend en considération que 407 heures sur les 474 heures d'enseignement, ce qui apparaît au Conseil d'Administration comme un important manque à gagner.

Bien plus, elle ampute d'un huitième les salaires des enseignants qu'elle prend en charge car elle prend pour base de calcul la durée danoise du temps scolaire annuel. C'est oublier que les vacances scolaires françaises sont certes plus longues et donc le nombre de semaines ouvrées plus court qu'au Danemark mais que la durée globale d'enseignement est en fait identique car les journées de travail sont plus lourdes. Il y a là une spécificité des rythmes scolaires français que les comptables ne veulent pas payer.

Qui plus est, le mode de calcul du temps de travail ne connaît que des séquences de 45 minutes et non de 55 ou 60 minutes comme c'est le cas dans le système Français. La subvention est diminuée d'autant.

Les temps sont durs pour les finances. Et l'humeur générale s'en ressent.

Mais ce n'est pas tout.

L'ensemble des personnels se retrouve désormais sous le seul statut danois, y compris le Directeur. En conséquence leurs obligations de service ainsi que leurs rémunérations doivent être effectuées sur le

modèle danois. Ceci ne va pas sans mal. Ils se retrouvent nettement moins bien traités.

Prenons le cas de M. Jean Tutenges qui est le surveillant général de cette époque : il fait un travail d'administration, de surveillance et quelques heures d'enseignement au titre des remplacements. Son statut, aux yeux de la réglementation danoise est celui de Vice-Skole Inspecteur. Dans ce contexte, son travail devrait être réparti selon le modèle de ses homologues danois c'est à dire 5 heures d'administration et 22 heures de cours. Or, à l'instar de tous les surveillants généraux de France, M. Tutenges n'effectue pas, loin s'en faut, autant d'heures d'enseignement. La subvention danoise ne prenant en charge que les heures calculées selon la répartition danoise, il s'ensuit un très important manque à gagner pour l'établissement. Il n'y a malheureusement pas de solution possible pour « danser » le travail éducatif de M. Tutenges. Pour être mieux subventionné, il devra faire plus d'heures d'enseignement.

De ce fait l'ambiance du côté du personnel n'est pas particulièrement joyeuse. Pourtant nous ne sommes pas au bout des épreuves.

Le comble de la désolation vient du fisc danois . Celui-ci réclame aux employés de l'école le paiement des impôts sur leurs salaires versés depuis 1970, date de la première déclaration de l'école comme école privée danoise.

En effet depuis cette date, les personnels étaient en principe considérés (sans doute par dérogation puisque l'école était autonome) comme engagés par l'Ambassade de France. Ils pensaient donc qu'ils pouvaient bénéficier de l'exemption fiscale due aux personnels rattachés à une mission diplomatique. Mais les services danois, après étude, ne leur reconnaissent pas le statut diplomatique. En revanche, ils acceptent que soit appliquée la convention fiscale franco-danoise qui oblige les français rémunérés par la France à payer leurs impôts dans leur pays. Mais bien peu d'entre eux ont effectivement déclaré leurs revenus en France. Le fisc danois ayant effectué des vérifications a constaté que cela n'avait pas été le cas pour 13

personnes. Il a donc opéré ce qu'on appelle en jargon fiscal un « redressement ». La note est saumâtre pour les gens concernés. Du point de vue de l'école, la position des services fiscaux danois apparaît comme fort discutable. Elle sollicite donc en 1973 un recours auprès de l'administration des impôts.

En 1976 le contentieux n'est toujours pas réglé. L'humeur, on l'imagine, n'est pas à la jubilation du côté des enseignants dont certains doivent payer des arriérés sur cinq ans.

Bien sûr l'école ne les abandonne pas dans cette épreuve : elle s'est engagée à prendre en charge la différence entre les traitements perçus et ce qui aurait dû leur être versé après prélèvement à la source, suivant le barème danois. De ce fait certains considèrent que l'école s'est engagée à régler la totalité de leur dette fiscale. Il faut dire que cela pouvait tout à fait apparaître comme tel. Mais ce n'est pas le point de vue du Conseil d'Administration et de la directrice, qui précisent qu'une aide serait apportée, mais qu'elle ne pourrait porter sur l'intégralité des sommes réclamées. Et puis, il y a

mieux : le règlement par l'école du redressement fiscal est considéré par certaines communes comme un salaire supplémentaire qui est aussitôt taxé. Il va falloir payer l'impôt sur l'impôt. On n'en finit pas ! La confusion règne. Les réunions se succèdent dans un climat peu serein. Mme Bergonzat, comme Frantz Dahl, est prise à partie.

Cela ne suffit pas. Les finances de l'école sont au plus bas. Il convient de rappeler qu'à toutes les difficultés économiques que traverse l'établissement viennent s'ajouter des événements extérieurs subis par tous : 1974 est l'année du premier choc pétrolier et le prix du mazout, avec lequel est chauffé le bâtiment, augmente vertigineusement. Mécontent du bilan comptable qu'elle vient de lui adresser, le Ministère danois de l'Education enjoint l'école française de mettre d'urgence son budget en équilibre et menace de retirer ses subventions.

On se retrouve au bord de la faillite.

Ces conditions dramatiques et l'ambiance exécrationnelle qu'elles ont engendrée contribuent à conforter Mme Bergonzat dans la résolution qu'elle avait prise. Découragée, elle décide de quitter l'école.

Elle confie : Après le déménagement qui s'est étendu d'août à décembre « les conditions de travail étaient maintenant devenues convenables. Mais il fallait se pencher sur le problème des traitements et soutenir le moral des troupes. C'est alors que j'ai pris la décision de partir définitivement. Car après le trimestre harassant que je venais de passer, l'épreuve de cette nouvelle insatisfaction à laquelle il fallait faire face m'a quelque peu démoralisée. Peut-être que je n'étais pas visée, mais mon état de fatigue était tel que j'ai préféré décider de baisser les bras. ». Pour qu'une femme, dont la réputation de dynamisme et d'énergie est restée légendaire, en vienne à employer ces termes, il fallait vraiment que la coupe soit pleine.

M. Morel qui lui succède en 1974 arrive donc en pleine tempête.

Pour compléter, s'il le fallait, ce sombre tableau avec quelques couleurs grises supplémentaires, ajoutons que les parents, extrêmement inquiets parce qu'ils entendent dire, font circuler à la ronde les rumeurs les plus saugrenues. Pendant qu'ils attendent, à la grille de l'école, la sortie de leurs

chères têtes blondes, ils se livrent au colportage des informations les plus fantaisistes. Jacques Qvistgaard amusé, mais aussi agacé, en fait le florilège : « L'école va fermer, le bâtiment a été vendu à une société arabe car la société immobilière a été créée dans le seul but d'enrichir les membres du conseil. Le Président du Conseil d'Administration veut faire de l'école un établissement purement danois et fait tout pour torpiller l'enseignement du danois !!! ». ».

Le 29 septembre 1976 une Assemblée Générale des parents est convoquée dans un climat extrêmement houleux voire hargneux. M. Morel, lassé de ce climat délétère, fait ses bagages avant de se rendre à la réunion et annonce à Jacques Qvistgaard qu'il est décidé à partir dès le lendemain si les choses persistent à tourner mal et si le Conseil d'Administration, en qui il place toute sa confiance, est désavoué.

La réunion commence à 20h. Les accusations contre les membres du Conseil d'Administration fusent de tous côtés. Jacques Qvistgaard est même accusé d'avoir poussé l'infirmière à prendre des

pilules de somnifère, mettant ainsi sa vie en danger. Celle-ci, présente dans la salle, ne comprend rien. Frantz Dahl est attaqué personnellement. Il aurait détourné de l'argent sur son compte personnel ! On fait également allusion à une lettre anonyme envoyée à certaines personnes de l'établissement. La tourmente dure jusqu'à 2 heures du matin. Finalement, le Conseil d'Administration sortant est réélu. Jean Morel reste.

En ces temps mouvementés, le baromètre des humeurs est loin d'être au beau fixe sous le ciel de Frederiksberg Allé 16.

ON PROGRESSE

A la rentrée 1976, toutes les classes du secondaire, qui jusqu'alors ont été rattachées au CNTE pour certaines matières, profitent maintenant d'un enseignement sur place. On ne peut plus parler tout à fait d'une « école française » puisque désormais la partie lycée est complète. Mais l'établissement n'a pas encore acquis le droit de s'intituler « Lycée français ». Notons à ce sujet que la réforme Haby, adoptée en 1975, qui répartit l'enseignement entre « école », « collège » et « lycée » n'est pas encore

largement appliquée sur le sol français lui-même et que de même qu'à Copenhague, dans de nombreuses situations les lycées vont de la 6^{ème} à la terminale, comme c'est encore le cas parfois, très rarement il est vrai, aujourd'hui encore.

Pour l'établissement, une autre nouveauté mérite également d'être saluée, c'est l'attribution par la France du premier détachement financier. Ce terme désigne la prise en charge à 100% d'un enseignant venant de France. Ce geste est tout à fait apprécié par l'école car il lui permet de réaliser l'économie d'un poste sur les salaires. Mais, paradoxalement, il n'est pas vécu comme une véritable aubaine financière. En effet, il s'applique à un enseignant du primaire qui bénéficiait d'une subvention danoise. L'établissement aurait préféré que la générosité française aille à un enseignant du secondaire, par exemple, qui n'est justiciable d'aucune aide ni danoise ni française. Rien n'est parfait !

C'est M. Jacky Touge qui sera le premier détaché financier de l'école. Il accepte ce nouveau statut en signant avec l'établissement une convention qui stipule qu'il « rembourse[ra] à l'École la différence

entre le salaire le plus élevé touché par un maître d'école maternelle [...] et la partie du salaire que l'école aurait dû verser elle-même à M. Touge, si son salaire faisait toujours partie des frais sur lesquels sont basées les subventions du Ministère danois de l'Education. ». Ainsi finalement tout le monde y trouvera son compte.

Dans le domaine pédagogique les choses s'améliorent car l'établissement s'équipe d'une toute récente méthode d'apprentissage du français enseigné comme langue étrangère par les méthodes audio visuelles.

Pour ce qui est du baccalauréat, les événements qui vont dans le bon sens se succèdent. Appuyé par Jacques Qvistgaard, Jean Morel fait accepter par les autorités françaises que le danois puisse être pris comme épreuve en première langue vivante étrangère au baccalauréat. Cette nouvelle procure, on s'en doute une vive satisfaction, car elle permet aux élèves danophones de bénéficier des meilleurs coefficients. Et comme une bonne nouvelle ne va jamais seule, on apprend également que les candidats à l'épreuve anticipée de français et l'écrit

de philo de juin 76 pourront composer sur place à Copenhague, tandis qu'il fallait aller jusqu'alors à Stockholm pour le français ainsi que l'EPS, et à Strasbourg pour passer le reste des épreuves. La fierté est ressentie avec d'autant plus d'intensité que Stockholm ne bénéficie pas encore de cette liberté...

Enfin pour parachever l'ensemble, le ministère danois fait savoir qu'il est d'accord pour subventionner la classe de 2nde comme dernière classe de la Grundskole (École fondamentale). Après la pluie, le beau temps !

En 1977 Mme Nana Schiødt, mère d'élève, lance le premier numéro d'un journal qui durera jusqu'en 1985 : *Echos Ecole*. Ce « bulletin de l'école française » comme il s'intitule lui-même en sous titre donne le témoignage de la vitalité des activités mises en route dans l'établissement. Mme Diana Bergsøe , comptable, secrétaire d'intendance, admirable rédactrice des procès verbaux des Conseils d'Administration, qui plus est, mémoire de l'établissement, et de fait véritable adjoint du chef d'établissement, est chargée de la mise en page. Le

tout est « ronéotypé » sur stencils comme c'était alors l'usage pour les tirages en nombre.

Bonne nouvelle supplémentaire : une subvention française extraordinaire de 58 000 Fr. permet à l'École de devenir elle-même actionnaire dans la Société Immobilière qui a bien besoin de cet argent pour poursuivre la mise en état des locaux de Frederiksberg Allé 16.

Ainsi, l'amélioration du fonctionnement et du climat à l'intérieur de l'établissement, même si elle n'est pas achevée, loin s'en faut, est quand même sensible. En témoigne ce texte, emprunt de fierté et d'ironie mélangées, écrit par un élève qui paraît dans le N°3 de *Échos École* sous le titre « *Venez tous à l'école française !* »

« Très bien située au bout d'une impasse, elle vous ouvre grand sa porte pour accueillir les enfants du monde entier. Vous serez plein d'admiration devant sa façade : un mur recouvert de vigne vierge, vert au printemps et rouge en hiver qui fait un effet des plus saisissants ! Vous passerez des minutes agréables dans la cour de récréation : large claire et accueillante. Vous rêverez, assis sur un banc (très

moderne) à l'ombre du plus bel arbre de la région. Eh oui, il y a un arbre et quel arbre ! Bref vous vous croirez au paradis [...] »

Si ce n'est pas le paradis, ce n'est plus l'enfer qu'avait connu Jean Morel à son arrivée. C'est pourquoi, après avoir permis à l'établissement de franchir avec succès une passe très difficile, M. Morel demande à faire valoir ses droits à la retraite et quitte le Danemark.

Comme il l'avait fait pour la première fois avec succès pour M. Morel (rappelons que Mme Bergonzat avait été recrutée comme institutrice et l'était restée jusqu'à son départ), le Conseil d'Administration recherche un nouveau Directeur auprès des autorités françaises.

RECENTRAGE PÉDAGOGIQUE

Mme Marie Thérèse Coutin est candidate : Professeur certifié d'anglais, enseignante de lettres au Maroc puis en Espagne avant d'arriver en Ecosse où elle est reçue docteur es lettres de l'Université d'Edinburgh, elle est recrutée par le Conseil d'Administration pour prendre ses fonctions

à la rentrée scolaire 1977-1978. La France, très impliquée dans le développement de l'école accorde même un deuxième détachement financier pour la Directrice et lui verse un salaire sur la base de son grade de professeur du secondaire.

Ainsi, pour la première fois la direction est assumée par un enseignant qui n'est pas issu du corps des instituteurs. La vision de Mme Coutin en est sans doute différente car immédiatement elle se pose la question des options pédagogiques de l'établissement.

Dès 1971 certains parents avaient soulevé un problème. L'un d'eux écrit : « Le jardin d'enfants est surchargé d'enfants de différentes nationalités et de langues diverses que même les jardinières ne comprennent pas. J'ai l'impression qu'il y a beaucoup d'enfants qui sont là uniquement parce qu'il n'y a pas place ailleurs. D'autres sont là uniquement par snobisme. Une telle situation est au détriment des enfants qui sont là dans le but d'apprendre le français et la culture française. »

Cette remarque, pour pertinente qu'elle soit, n'avait sûrement pas pesé très lourd, à cette date, devant

l'impératif de remplir l'établissement avec le maximum d'élèves. Il fallait alors augmenter les effectifs quel que soit le projet des parents qui venaient inscrire leurs enfants, notamment dans les petites classes. La nécessité financière fait force de loi.

Cependant en 1978, les choses ont changé et Mme Coutin peut s'interroger sur la politique de la maternelle. Il y a trop de jeunes qui s'expriment entre eux en danois pour que la langue française soit correctement diffusée par bain linguistique entre les élèves. Les élèves travaillent peu, constate-t-elle, le niveau de langue française est en baisse.

Mme Coutin dépeint dans *Écho École* N° 4 une « vue d'ensemble et [des] perspectives d'avenir pour l'école ». Elle y définit le « difficile équilibre » à trouver pour que les français puissent « suivre une scolarité sans être trop retardés par les étrangers ». L'idéal serait une « proportion équilibrée de 50% de francophones [...] contre 50% d'étrangers ». Or « la moyenne générale des français dans l'école s'élève à 19%. Ainsi sur 42 élèves des deux maternelles III, deux sont français et quatre sont francophones, ce

qui est nettement insuffisant pour entraîner les 36 autres qui ne parlent pas du tout le français. ».

A cela s'ajoute que de nombreux « parents laissent leurs enfants à l'école française comme ils les laisseraient dans une garderie ordinaire. » Il est nécessaire de ne pas laisser cette situation se dégrader. Mme Coutin propose donc de réduire les capacités d'accueil de la maternelle en supprimant le droit d'accès en Mat I pour les enfants de 3 ans et en réduisant à une division la scolarisation des Mat III. « L'école a eu les années précédentes le besoin de s'agrandir, écrit-elle, elle y a réussi avec 350 élèves de la maternelle au baccalauréat. Maintenant que nous avons atteint le nombre maximum d'élèves que nous pouvons raisonnablement prendre dans nos locaux, il s'agit de consolider ce qui existe. »

Le Président du Conseil d'Administration, M. Qvistgaard, comprend ces propositions, mais regrette que les capacités d'accueil du bâtiment ne permettent pas d'ouvrir les portes de l'école à tous les parents qui le désirent. Aussi lance-t-il avec Mme Dorte Laouedj Kryger, membre du Conseil

d'Administration, un appel pour que de nouveaux locaux soient recherchés où, à tout le moins, pourrait être hébergé le jardin d'enfant. Une lettre est adressée à Jacques Habert, Président de l'Association Nationale des Écoles Françaises à l'Étranger, afin de connaître quelle aide cette structure, à laquelle l'école a décidé d'adhérer, pourrait apporter à un éventuel financement. Certes des possibilités existent pour s'installer dans des maisons du quartier, mais les autorités ne donnent pas leur accord pour l'installation d'un centre destiné à l'enseignement. Il faudra donc attendre que des bâtiments déjà dévolus à l'enseignement se libèrent ici ou là.

Pendant ce temps, sous l'impulsion de la Directrice, l'investissement pédagogique progresse : l'école possède maintenant un laboratoire de langue avec 12 cabines. Mme Coutin qui est experte en la matière se charge de la formation des enseignants à ce nouvel outil, très en vogue à cette époque. Par ailleurs plusieurs classes sont équipées d'un matériel audio visuel permanent : magnétophone, projecteur de diapositives et rideaux noirs.

Une autre innovation importante est l'installation d'une bibliothèque au 4^{ème} étage. Elle a été mise sur pied grâce à trois mères d'élèves qui se sont dévouées pour cataloguer tous les livres. Elle fonctionnera en 1979 avec l'aide d'une bibliothécaire professionnelle payée par une subvention extraordinaire que Marie-Thérèse Coutin a obtenu du Ministère danois.

La mise en place d'un règlement intérieur et l'instauration des déléguées de classe viennent parachever la construction pédagogique et éducative que Mme Coutin a menée à bien.

Au grand regret de tous, le Conseiller Culturel, M. Henry Monteagle, fort apprécié pour son action en faveur de l'école quitte le Danemark pour l'Iran en janvier. M. Jean Claude Terrac lui succède. C'est un linguiste, ancien membre du Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation française à l'étranger. Il arrive de Rome où il était attaché culturel après être passé par Oslo comme conseiller pédagogique. Mme Solveig Terrac est Norvégienne.

L'ÉCOLE FRANÇAISE EST AGÉE DE 25 ANS ;

LE LYCÉE FRANÇAIS VOIT LE JOUR

Ainsi, à la rentrée scolaire 1979 une page de l'histoire de l'école va pouvoir être tournée.

Tout d'abord, même s'il s'agit d'un hasard du calendrier c'est quand même un signe symbolique, le 1^{er} septembre, l'infatigable secrétaire et gestionnaire de l'établissement Diana Bergsøe abandonne ses fonctions. Mme Solveig Terrac, épouse du Conseiller Culturel, prend son poste.

Ensuite, le 19 octobre 1979, le Journal Officiel publie une notice selon laquelle l'école est reconnue pour le premier et le second cycles. Cela signifie que la France reconnaît enfin le deuxième cycle (qui cependant n'est toujours pas subventionné par le Danemark) et l'Ecole dispose désormais du droit de s'intituler officiellement "Lycée français de Copenhague".

Enfin, au même mois, l'établissement fête ses 25 ans d'existence.

La fête se divise en deux phases : une kermesse dans la cour de l'école, le samedi 15 septembre et

un spectacle, intitulé « revue théâtrale », donné à 18h au théâtre Mercur, Nyrupsgade 41 (près de Vesterport), le dimanche 30 septembre 1979, en présence de son Altesse Royale le Prince Henrik de Danemark.

La kermesse, à l'instar de toutes ses homologues, est faite de stands où se côtoient jeux d'adresse et vente de victuailles diverses et alléchantes. On y trouve également un prestidigitateur, Michel Qvistgaard, et un marché aux puces, pour faire disparaître également toutes sortes de choses. Deux pièces d'un théâtre de marionnettes, l'une française, mettant en scène Polichinelle, l'autre danoise « Hanne i fuglenes land. » connaissent un beau succès.

Naturellement, on procède à un lâcher de ballons que de généreux partenaires ont fait imprimer au nom de l'« Ecole française de Copenhague » et auxquels est attachée une carte réponse. Trois cent cinquante ballons bleus, blancs, rouges ont pris leur envol dans le ciel de Frederiksberg. Ceux qui ne se sont pas immédiatement pris dans les branches des arbres ont pu être trouvés en RDA ou en Pologne.

Celui d'Isabelle Roman, élève de 9^{ème}, a été retrouvé par un garçon de 15 ans à Bystřice en Tchécoslovaquie. Elle remporte la compétition, elle reçoit un chèque cadeau, offert par une famille de parents d'élèves, à valoir à la Librairie Française de Copenhague.

La loterie a connu également un beau succès. Il faut dire que le premier prix consiste en un aller retour Copenhague Dublin offert par la compagnie Aer Lingus sur intervention de M. Edouard Sabbagh, concierge de l'école et le deuxième en un aller retour à Paris pour une personne. Les autres prix semblent extraits du « Catalogue » de Prévert.

Quinze jours après se déroule donc le spectacle de gala. Le Prince Henrik est présent, accompagné de ses deux enfants, le Prince héritier Frederik et son frère Joachim.

On commence naturellement par des discours. Celui de Jacques Qvistgaard retrace rapidement les vingt cinq premières années de l'école et se félicite que les objectifs français et danois de l'enseignement soient « atteints à peu de détails près ».

Il appâte le public en précisant que le spectacle auquel il va assister « comportera aussi quelques reprises des magnifiques fêtes de distribution de prix qu'organisait [...] Madame Bergonzat. ».

Succédant à John Iversen, représentant le Ministère danois de l'Education, Pierre Gorce, Ambassadeur de France prend la parole et conclut par cette exclamation : « Confiance ! Confiance dans l'avenir de cette école qui fêtera sûrement dans la joie son cinquantième anniversaire [...] ». Il ne croyait pas si bien dire. Et c'est d'ailleurs à l'occasion de ce 25^{ème} anniversaire qu'ont été écrites par Jacques Qvistgaard et Marie-Thérèse Coutin, chacun à sa façon, les deux premières versions de l'histoire de l'établissement.

Le spectacle commence. Il s'agit bien d'une « revue » puisque l'impertinence des parodies, montées par les élèves, rivalise d'originalité avec des chants et des danses. Il y a un côté cabaret de chansonnier que viennent rehausser, par contraste, les reprises des succès de l'époque Mme Bergonzat : « Danse Persane » ou « Danse de Rio ».

Le final qui s'enchaîne à la suite d'un sketch intitulé « *L'École Française en l'an 2000* », est une chanson adaptée sur l'air de « Ménilmontant » de Charles Trenet. Jouée et enregistrée par le célèbre compositeur danois Fuzzy (auteur d'une marche solennelle pour le Prince Frederik), sur des paroles de Jean Claude Flamant, la chanson est reprise par la salle dans une extrême bonne humeur. Il faut avouer que les quatrains qui accompagnent la musique du « fou chantant » sont, à l'image du spectacle tout entier, plutôt ironiques et moqueurs. Qu'on en juge par quelques aperçus :

*L'École Française, mais oui, Madame,
C'est là qu' j'en vois d'toutes les couleurs,
C'est là que j'baille à me fendre l'âme,
Lors des palabres des professeurs.*

ou bien

*J' préfère les histoires de Tintin,
Cap'taine Haddock et les Dupont,
Ça vaut bien les cours d'Molusson.[sic]
Leurs aventures sont pas plus mauvaises
Que tous les cours de l'École Française.*

Le Prince Henrik, très heureux de sa soirée se dit « fort impressionné par les élèves ». Après un cocktail donné en son honneur, il rejoint le Palais

Royal pendant que commence à l'hôtel Mercur le dîner de gala préparé par M. Michaud. Notons que sur les 120 convives présents, au nombre desquels on trouve le Maire de Frederiksberg et l'Evêque de Copenhague, 100 personnes se sont acquittées de leur écot.

BONNES ET MAUVAISES NOUVELLES

Les costumes de la fête sont rangés. L'établissement a atteint sa majorité : on peut désormais l'appeler « Lycée », comme un grand !

Mais il manque quand même quelque chose pour que l'école soit digne de ce nom : un vrai préau. En effet cet abri, signe distinctif de toutes les écoles de France, menace de s'effondrer. Son agrandissement est désormais nécessaire. On parle même d'en déplacer l'implantation sur un terrain voisin. Hélas, tous ces projets d'émancipation se heurtent aux règlements communaux. Impossible de créer un mètre carré de plus, où que ce soit, chez le voisin non plus. La déception est grande. A l'issue de nombreuses tentatives effectuées pour faire fléchir l'irréductible administration locale, il faut bien

se résoudre : le préau sera entièrement refait mais il ne grandira pas.

Les choses progressent pourtant dans le domaine de l'amélioration des locaux. Les parents décident de retrousser leurs manches et d'effectuer des travaux d'embellissement pour l'environnement scolaire de leurs enfants. Dans un bel élan de bénévolat (fort coutumier dans notre école) on remet à neuf plusieurs salles de classe. On repeint les escaliers, la bibliothèque, la salle de gymnastique.

Les bonnes nouvelles sont également à signaler dans le domaine pédagogique. La part du Centre national de Télé Enseignement diminue au lycée. Les cours d'histoire et géographie et d'économie sont désormais assurés sur place. Des solutions sont trouvées pour le laboratoire de physique. Au collège, Mme Coutin déploie des efforts pour que les élèves puissent également passer le brevet danois. De plus un baccalauréat franco-danois commence à être imaginé afin de permettre au Ministère danois de reconnaître le second cycle français que l'on appelle ici « gymnasium » et de

bénéficier des subventions qui l'accompagnent. L'idée d'un tel examen, enterrée depuis 1974, se voit donc relancée... pour des raisons financières.

Le fonds d'entraide est créé. Il est alimenté par les excédents de la loterie du 25^{ème} anniversaire soit 21 000 Kr. Un comité est chargé de lui donner le statut juridique de fondation. Mme. Laouedj Kryger, spécialiste du droit, est chargée de sa conception. La fondation doit fonctionner comme une personne morale autonome, tout à fait extérieure à l'école. Elle organisera régulièrement des levées de fonds. Le Comité est formé de la Directrice, d'un membre du Conseil d'Administration, d'un enseignant, d'un juriste, d'un trésorier et d'un représentant des parents d'élèves.

Par ailleurs, la situation financière s'améliore. En 1976, année sombre, la dette de l'école s'élevait à 769 000 Kr. Le Ministère danois avait frappé du poing sur la table pour que l'école rétablisse d'urgence son équilibre financier. Dans ce contexte, la France avait décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 150 000 Kr. Mais en contrepartie, elle décide de supprimer la subvention de

100 000 Kr. qu'elle versait chaque année pour le loyer. Tout se marchande en ce bas monde ! Ce qui est certain c'est que grâce à cette aide, et à un excédent budgétaire en 1980 de 80 000 Kr., la dette est finalement réduite à 50 000 Kr. En 1981, tout le passif est épongé.

En revanche, la Société Immobilière fait face à des difficultés financières importantes. Pour y remédier, il est envisagé d'augmenter la part du lycée dans le capital mais l'opération ne s'avère pas si simple. Et surtout où trouver l'argent ? Il faut dire que les actions détenues au titre du lycée provenaient essentiellement d'une somme 50 000 francs, soit 58 000 Kr., que la France avait accordée en 1977 dans le but unique de prise de participation. Il ne semble pas qu'elle soit disposée à renouveler cette initiative. Tout du moins dans l'immédiat. Elle vient juste de combler le déficit de l'école. Il faudra attendre 1982 pour que le capital de la Société Immobilière passe de 300 000 à 450 000 Kr. par souscription des porteurs de parts d'origine.

A la fin de l'année scolaire 1979-80, c'est avec une certaine tristesse que l'école apprend que Mme

Schiødt, qui depuis sa création en 1977, a été la rédactrice en chef de *Échos École* doit quitter le Danemark pour l'Arabie Saoudite. Il est vrai que le départ de Mme Schiødt risquait de compromettre la publication du journal qu'elle avait créé et qui était fort apprécié. En effet *Échos École* reflétait fort bien et très régulièrement toute l'activité grande ou petite de l'établissement. Il faut en remercier ici l'ensemble des rédacteurs bénévoles qui ont ainsi légué pour les historiens de notre école, une véritable mine d'informations.

En septembre 1980, la stupeur et la consternation accompagnent l'annonce de la mort de Mme Bergonzat. On se souvient qu'elle avait quitté Copenhague très fatiguée. En vérité, ce n'a pas été pour se reposer à l'ombre des cocotiers. Car après avoir dirigé pendant trois ans le Colegio Franco Boliviano de la Paz, elle a été chargée d'y faire construire le magnifique « Lycée franco bolivien », établissement capable d'accueillir 2000 élèves. Ensuite, elle a suivi son mari à la Guadeloupe où, quinze jours avant la fin de l'année scolaire 1979, en préparant une de ses fameuses fêtes, elle est terrassée par la maladie. Ramenée à Biarritz dans

sa région d'origine, elle est opérée, mais son état est désespéré. Elle décède le 6 septembre 1980 à l'âge de 55 ans.

Elle qui a tant œuvré pour la création d'un second cycle intégral aurait sûrement été fière de voir l'appellation « Lycée Français » figurer sur son papier à en-tête et, comme on peut désormais le voir, sur le fronton de l'école dont elle a ouvert les portes à Frederiksberg Allé 16.

GYMKHANA ADMINISTRATIF

Le 29 mars 1982 Louis Mermaz, Président de l'Assemblée nationale, visite l'établissement. C'est l'occasion de mettre en évidence les progrès accomplis, mais encore, et peut être surtout, les besoins qu'une aide accrue de la France pourrait satisfaire.

Un mois plus tard, le 28 avril 1982, c'est le Président François Mitterrand en personne, qui effectue une visite officielle au Danemark. L'opportunité de plaider la cause de l'école est idéale. Il est saisi par Jacques Qvistgaard d'une demande d'ouverture de détachement financier sur

le 2nd cycle. A la satisfaction générale, un courrier daté du 2 septembre 1982, émanant de l'Élysée et signé de Hubert Védrine, confirme que le poste demandé sera bien ouvert.

Si l'établissement se réjouit beaucoup de cette création de poste, sa mise en place semble poser problème. Mme Coutin qui a sollicité l'appui du Conseiller Culturel, M. Terrac est plutôt déçue. Celui-ci ne semble pas prendre cette affaire à cœur. Il faut dire que du côté du Ministère, on ignore tout de ce « poste du Président ». M. Cayol qui, à la sous-direction de l'enseignement, est le responsable de l'implantation des emplois dans les établissements scolaires à l'étranger, n'est pas au courant. Il n'a jamais vu cette lettre provenant de l'Élysée. Ne sachant d'où sort exactement le support budgétaire promis, il s'étonne : « il n'y a jamais eu de poste spécial à la disposition de la Présidence ». Cette réponse ne satisfait pas Mme Coutin qui estime que, dans cette affaire, M. Terrac pourrait être un peu plus offensif. Elle souhaiterait qu'il se démène davantage pour que le « poste du Président » soit effectivement attribué. Il s'ensuit quelques tensions entre le Proviseur et son

supérieur hiérarchique direct, le Conseiller Culturel. Et il faudra attendre 1985 pour que ce poste soit ouvert à un agrégé de mathématiques, portant à quatre le nombre des détachements financiers. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Ces tensions vont s'exacerber au sujet d'une autre question qui implique directement Marie-Thérèse Coutin.

En effet les textes réglementaires français imposent une durée limitée aux détachements financiers. Il y en a trois au lycée, dont un a été récemment créé en 1981 et deux sont en fin de contrat. Il s'agit de M. Jacky Touge, premier détachement financier de l'histoire de l'établissement et de Mme Coutin elle-même. Ces deux personnes voient leur mission s'arrêter le Danemark à la fin de l'année 1982-83.

Le Conseil d'Administration souhaite vivement les conserver tous les deux. M. Touge, très actif dans l'établissement, souhaite rester à l'École Française où il est très apprécié. Quant à Mme Coutin, elle accepterait de prolonger d'un an ses fonctions à Copenhague. En effet M. Tutenges, sous Directeur et vice inspektør, qui vient d'être reçu au concours

de Conseiller d'Education français doit rejoindre son nouveau poste en France. De plus l'efficace secrétaire comptable, Mme Solveig Terrac, risque de partir également (ce qui n'est en fait pas si sûr) et surtout Jacques Qvistgaard en fin de mandat craint de ne pas être réélu. Il pense qu'avec le départ de Mme Coutin, le lycée risque d'être décapité.

Dès le mois de mai 1982, tout est mis en œuvre pour garder le Proviseur : le 16 mai 1982 Jacques Qvistgaard écrit simultanément à l'Ambassadeur, Pierre Gorce, à Jacques Thibeau, Directeur général des relations culturelles, et au Sénateur Habert, Président de l'ANEFE, pour obtenir leur soutien. Le 26 mai, la demande administrative est adressée au ministère avec « avis extrêmement favorable » du poste diplomatique.

Le 30 juillet, le Sénateur Habert laisse présager un refus qu'un appel téléphonique confirme le 23 août à Mme Coutin. Celle-ci estime que le refus est venu du Conseiller Culturel M. Terrac.

Jacques Qvistgaard, qui partage ce sentiment, n'a pas tardé à réagir. Sans attendre l'arrivée, le 20

août, du nouvel Ambassadeur M. François Régis Bastide, il fait appel au Chargé d'Affaires de l'Ambassade pour qu'il intervienne. De son côté, le Syndicat National de l'Enseignants du Second degré entre en lice. Il rencontre M. Cayol de la sous direction de l'enseignement. Celui-ci confirme la décision tant pour Mme Coutin que pour M. Touge. Un courrier officiel daté du 30 novembre signifie au Lycée que ses demandes sont officiellement rejetées.

Le 14 décembre, le Conseiller Culturel, Jean Claude Terrac, communique officiellement au Lycée l'impossibilité d'obtenir une dérogation d'un an pour Mme Coutin.

Immédiatement M. Qvistgaard se met en action. Le jour même, il sollicite l'appui de Jacques Habert, de François Régis Bastide et même du Ministre des relations extérieures, Claude Cheysson et de Louis Mermaz, Président de l'Assemblée Nationale. Rien de moins. Tout ceci ne va pas sans irriter M. Cayol. Jacques Qvistgaard en prend acte dans un courrier à l'Ambassadeur : « Il est compréhensible, écrit-il, que ce M. Cayol éprouve à notre égard un certain

agacement et qu'il ait pu se permettre d'émettre [...] des remarques ironiques sur *ce Président du Conseil d'Administration qui écrit au Président de la République, à M. Mermaz et au Ministre [des relations extérieures]* ». Parallèlement Mme Coutin expose à M. Bastide les différences d'appréciations qui l'opposent au Conseiller Culturel. On voit que l'atmosphère est plutôt tendue.

Les fêtes de Noël seront les bienvenues pour apporter un peu de paix dans ce climat quelque peu troublé. Le 1^{er} janvier 1983, chacun fait des vœux. Mme Coutin doit sûrement souhaiter qu'un miracle se produise.

Et le miracle se produit : le 17 février 1983, l'intervention efficace de François Régis Bastide permet d'obtenir une prorogation d'un an au contrat de Mme Coutin. Quant à M. Jacky Touge, il devient Conseiller d'Education, sous contrat local, en remplacement de M. Tuttenges. Tout est bien qui finit bien.

Un an plus tard, en juin 1984, Mme Coutin quitte le Danemark. Avant de partir, elle prononce un discours dont les termes reflètent bien la nature de

ses fonctions et qui pourraient être pris à leur compte par nombre de collègues qui ont occupé le même poste : « Ma mission à Copenhague s'achève, dit-elle. Elle aura duré sept ans. Sept années riches en événements, en péripéties et, il faut l'avouer, riches en soucis également. En effet le Lycée est le point de rencontre de tellement d'éléments divergents ou même franchement contradictoires qu'une vigilance constante est nécessaire pour maintenir le cap et assurer la paix, l'harmonie, indispensable au travail et à l'épanouissement de nos enfants. »

Peu après, en août 84, M. Pierre Chantefort Conseiller Culturel succède à M. Terrac. Diana Bergsøe, qui avait accepté de revenir pour assurer l'intérim après le départ de Mme Terrac se retire définitivement. Elle passe les consignes financières à une jeune danoise qui vient de passer vingt ans en France, Marianne Jonsen, qui est toujours dans l'établissement.

FRANCIS DOL ARRIVE

La France publie le poste de Directeur de l'école, en détachement financier, au Bulletin Officiel de

l'Education Nationale. Elle nomme M. Francis Dol. Le Conseil d'Administration, qui avait précédemment eu à choisir son chef d'établissement, se montre extrêmement surpris de n'avoir pas été consulté sur la nomination du nouveau Directeur. L'Ambassadeur ainsi que le Conseiller Culturel expliquent que cette situation est tout à fait régulière : Le poste est pourvu et rémunéré par la France, sa carrière relève du statut français des fonctionnaires. Le Ministère des Affaires Etrangères est seul habilité à nommer et révoquer ce type de personnel. En revanche M. Qvistgaard voit dans cette nomination une entorse à l'autonomie dont jouissent les écoles privées au Danemark et une indécatesse à l'égard du Conseil d'Administration qui a tant fait pour la France. Il est vrai que cet épisode se place dans un contexte de tension entre les autorités françaises et les responsables de "Société pour l'encouragement de l'enseignement scolaire en français au Danemark". En effet, la France veut faire signer une convention avec les écoles françaises à l'étranger dont les termes préciseraient les modalités de gestion des personnels rémunérés par le Ministère

français des affaires étrangères. L'idée même d'une convention, qui viendrait réguler de l'extérieur le fonctionnement de l'école, n'a rien qui réjouisse a priori une école danoise, libre et autonome.

En juin 84, Francis Dol prend ses premiers contacts avec l'établissement dans ce climat quelque peu rafraîchi. En septembre, il s'installe à la direction de l'école et presque dans le même temps, il apprend, par le Journal Officiel du 15 septembre 1984, que l'établissement est classé comme « collège doté d'un second cycle complet de moins de 75 élèves », ce qui confère au chef d'établissement d'une part le statut et le titre de Principal mais aussi lui offre une possibilité d'être réintégré en France dans ce corps des personnels de direction des Lycées et Collèges. Cependant M. Dol choisit de conserver, dans l'école, le titre de Directeur.

Dès son installation, Francis Dol donne un signe évident de sa bonne volonté en acceptant de céder la salle à manger de son logement de fonction pour constituer une salle de classe supplémentaire au troisième étage. Il disposera donc d'une pièce et demie ainsi que d'une cuisine à ce niveau en plus

d'une chambre, d'une salle de bain et de deux petites pièces au quatrième. Plus tard, il abandonnera totalement ses appartements qui seront ouverts à l'enseignement des élèves.

Son action est tournée vers une implication accrue des élèves et des parents dans la vie de l'établissement.

Durant les premières semaines, il propose que les parents délégués, dont le rôle avait été considérablement développé par Mme Coutin, participent également aux conseils de classe. Jacques Qvistgaard est un peu étonné qu'on n'ait pas voté cette disposition en Assemblée Générale, mais il accepte. De même, le contrat de vie scolaire que M. Dol importe du système français le surprend quelque peu.

Tous ces petits accroc forment en fait les symptômes de la méfiance que le Conseil d'Administration éprouve face à une initiative de la France : le conventionnement des établissements français à l'étranger.

CONVENTION AVEC LA FRANCE

Le 7 octobre 1982, la France publie un décret qui exige qu'une convention soit passée entre elle et les Écoles Françaises à l'étranger. C'est l'ANEFE qui, en juin 83, informe l'établissement des modalités de rédaction d'un tel texte. La réaction du Conseil d'Administration est embarrassée : si certains points ne posent pas problème, comme la participation des représentants de la France au Conseil d'Administration, déjà prévue dans les statuts, d'autres semblent entrer en contradiction directe avec la loi danoise dans la mesure où la convention pourrait limiter l'autonomie de l'école. Le sentiment majoritaire est que le risque de limitation des pouvoirs est important. On décide donc de reporter à plus tard la signature de cette convention. Il faut dire que le Lycée Français de Copenhague n'est pas le seul à émettre des réserves. Le Président de l'ANEFE, le sénateur Habert, s'en fait l'écho auprès des autorités françaises. Il n'empêche : en juin 1984, l'Ambassade de France saisit le Conseil d'Administration de la nécessité de signer le

document, de préférence en septembre, et au plus tard en janvier 1985.

En octobre 1984, une commission rédige un projet de convention auquel la France répond, en avril 85, qu'elle souhaite y voir apporter quelques modifications. Le 4 juin, un texte définitif est proposé par le Conseil d'Administration. Et la navette repart.

Le 31 octobre 1985, se tient l'Assemblée générale annuelle de l'établissement. Elle se déroule avec, en toile de fond, le problème de la signature de la convention avec la France. Jacques Qvistgaard Président du Conseil d'Administration est depuis longtemps hostile à cette convention dans laquelle il voit une perte d'autonomie pour l'école et une contradiction avec les statuts de l'école. Mme Laouedj Kryger, juriste, membre du Conseil d'Administration, partage également ce point de vue. Naturellement M. Chantefort, Conseiller Culturel, souhaite instamment que le texte soit signé.

Le débat est lancé dès la convocation de cette Assemblée Générale. Répliquant à une « lettre du Président aux parents d'élèves », un parent d'élève,

Anders Torbøl, diffuse une lettre ouverte au Président du Conseil d'Administration où il affirme : « personne parmi les parents d'élèves et les représentants des autorités françaises ne désire de changement radical, ni dans l'enseignement ni dans l'organisation de l'école. Personne ne doute de l'effort important et considérable que vous avez fourni pour l'école dans les années passées. [...] Engageons une discussion raisonnable et constructive sur l'avenir de l'école... » Ainsi, on le voit, la position du Président Qvistgaard ne recueille pas l'assentiment de tout le monde.

Il va de soi que le Conseiller Culturel est quelque peu agacé par les réticences du Conseil d'Administration. Mais désormais il existe également chez les parents d'élèves non élus un sentiment d'irritation qui s'exprime face à une position jugée trop radicale. Cette opposition va se manifester au cours de l'Assemblée Générale.

Le ton de cette séance est donné dès l'élection de la personne qui en présidera les débats. Un candidat, Maître Meurs-Gerken, est proposé par Mme Laouedj Kryger. Mais, surprise, les

participants dans la salle présentent une autre candidature, celle de M. Richard, au motif que les travaux de l'Assemblée gagneraient à être présidés par un parent d'élève. Après un rapide vote à main levée, M. Meurs-Gerken se retire.

J. Qvistgaard procède alors à la présentation de son rapport moral.

Il évoque « le contrat de vie scolaire », nouvellement proposé par Francis Dol pour donner suite à une évolution qui se produit dans le même temps en France. Il note qu'il a fait l'objet d'un vaste débat mais soulève à ses yeux un problème de droit qu'il explicite ainsi : « Un tel contrat n'est pas prévu dans nos statuts [et] la signature des parents sur ce contrat n'a aucun sens : l'Ecole, Mesdames et Messieurs, c'est vous et on ne signe pas un contrat avec soi-même » s'exclame-t-il. La crainte d'une perte d'autonomie constitue donc bien le cœur du débat.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres du Conseil d'Administration. Une bataille de procédure s'engage qui avait été amorcée par le Conseiller Culturel dès le mois de mai 1985. En effet, dès cette

époque M. Chantefort avait souhaité que soit modifié le système de cooptation de certains membres au sein du Conseil d'Administration. Il avait, par un courrier, engagé J. Qvistgaard à mieux appliquer les dispositions relatives aux élections en Assemblée Générale. D'ailleurs, pour mieux comprendre la réglementation des Conseils d'Administration des écoles privées danoises, le Conseiller Culturel avait interpellé le Ministère danois. Ce dernier avait répondu en donnant sur ce sujet toutes les références nécessaires pour l'interprétation du mode électoral. Le vote devrait donc en être facilité.

Mais les choses ne sont pas si limpides car il convient d'abord de délibérer pour savoir à combien se monte le nombre des membres à réélire. Deux lectures des statuts sont possibles. Dans la première hypothèse, la réélection ne concerne que deux personnes, c'est-à-dire les élus qui ont démissionné du Conseil d'Administration en fin d'année scolaire passée. Dans la seconde hypothèse, les trois autres membres dont le mandat a atteint trois ans ou plus, doivent également se soumettre aux suffrages de l'assemblée pour rester

élus : parmi eux, Jacques Qvistgaard et Mme Laouedj Kryger. Dans le contexte, on le voit, les enjeux du débat sont de taille. Le choix de la disposition à suivre ne s'en trouve nullement facilité. On fait finalement appel à l'article 8 des statuts qui disent que l'Assemblée est souveraine et qu'elle peut se prononcer. Et l'on procède en conséquence à un vote. C'est la deuxième option qui l'emporte très largement.

Mais quand on en vient au recensement des candidats sur les postes à pourvoir, Mme Laouedj Kryger et M. J. Qvistgaard font valoir que n'ayant pu déposer leur candidature dans les délais prescrits, leur élection ne serait pas valide. M. Anders Torbøl, avocat et parent d'élève, fait valoir que les personnes en question sont connues de tous et que l'on peut valablement voter pour eux.

Malgré cette ouverture et sentant peut-être que, dans le climat de cette Assemblée Générale, ils auraient sans doute du mal à se faire réélire, les trois membres sortants déclarent ne pas vouloir se porter candidats.

Bouleversement : ils ne seront donc pas membres du nouveau Conseil d'Administration qui se compose de cinq nouveaux membres sur six élus. Anders Torbøl sera le Président de ce Conseil d'Administration tout neuf. Il n'est pas exagéré de dire que le Conseiller Culturel affiche une certaine satisfaction.

Il est 1 heure 25 du matin quand l'assemblée clôt ses travaux.

Dès la première réunion du nouveau Conseil d'Administration, Anders Torbøl propose à M. Qvistgaard le titre de « Président d'Honneur » et lui confie le soin de présider la commission chargée de remettre à jour les statuts. Pendant ce temps, les nouveaux élus étudient les derniers points de la Convention qu'ils sont désormais bien décidés à faire adopter.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 6 mai 1986 approuve la convention par 47 voix pour, 9 voix contre et 4 abstentions. Dans le même temps elle approuve également de nouveaux statuts. Ainsi l'association de parents d'élèves, gestionnaire de l'établissement, perd son nom de « Société pour

l'encouragement de l'enseignement scolaire en français au Danemark » et se dénomme désormais tout simplement « Lycée Français ». Ces textes sont encore à ce jour en vigueur.

L'ÉCOLE A TRENTE ANS

Parallèlement à ces débats, l'école a connu durant les années 1984 - 1985 des évolutions qui méritent d'être soulignées. Revenons quelques temps en arrière.

La rentrée 1984-85 marque le 30^{ème} anniversaire de l'établissement. Pourtant il faudra attendre le printemps suivant pour que cette occasion soit célébrée. On reprend le format des festivités du 25^{ème} anniversaire : une kermesse le 23 mars 1985 et le 11 mai, un spectacle. On demande les autorisations pour hisser les drapeaux français et danois. Les festivités se déroulent dans l'allégresse avec lâcher de ballons, défilé de mode, expositions. Un élève de 6^{ème} écrit : « le jour même tout était superbe : décors, expositions, dessins, oiseaux de paradis. On ne reconnaissait plus notre lycée. »

La même année, les classes maternelles se voient toutes dotées d'une aide jardinière d'enfant et pour que les souvenirs ne se perdent pas au fil des ans, on édite une plaquette « journal de l'année » 84-85 où chaque classe est photographiée et les données essentielles de la vie des élèves brièvement retracées.

A l'autre bout du parcours scolaire, les élèves des grandes classes qui souhaitent depuis longtemps un coin pour eux, reçoivent l'autorisation d'aménager un foyer dans les sous sols du bâtiments. Mais à une condition : il faut qu'ils prennent en charge eux-mêmes les travaux d'aménagement. Leur enthousiasme ne risquant pas d'être freiné par une telle exigence, les voilà partis à vider le local désigné (où, parmi d'autres résidus, étaient stockés des livres), à nettoyer l'emplacement qui n'avait jamais connu le moindre coup de balai et même à venir chaque samedi matin peindre ce qui allait devenir leur domaine. Saisi par l'ardeur de ses élèves, le Directeur Francis Dol, en survêtement, vient personnellement les conseiller pour qu'ils s'organisent et leur prêter main forte. On déroule de la moquette, on fabrique des coussins,

on installe des luminaires, on s'active dans la bonne humeur. Bientôt, tout est prêt pour l'inauguration. Elle est célébrée dignement et fêtée par un dîner réunissant tous les participants. Et pour que le local soit parfaitement confortable (on dit *hyggelig* en danois), le Lycée offre une cafetière.

Dans le même ordre d'idée, un Projet d'Action Educative, initié par Francis Dol, se donne pour objet de réaliser la décoration de panneaux dans la cour non seulement pour embellir le bâtiment mais aussi pour améliorer la vie des élèves. Une entreprise de peinture, dont le Directeur est parent d'élève, fournit la matière première pour la réalisation.

Une autre Projet d'Action Educative implique Michel Pouret, professeur de biologie et ses élèves. Comme l'établissement ne dispose pas de salle spécialisée pour cet enseignement, M. Pouret obtient l'autorisation d'aménager une portion du sous-sol en salle de cours pour 8 élèves. Tout excités par l'idée, les jeunes enfilent leur tenue de chantier et commencent hardiment à nettoyer, peindre et aménager l'endroit. A vrai dire, le lieu,

obscur et voûté, avait plus l'air d'un caveau de Saint Germain des Prés que d'un laboratoire scientifique. Mais un recoin, sous une voussure de pierre, permettait commodément d'effectuer des projections, dans une ambiance troglodyte.

Transformations, changements encore : la bibliothèque devient « Centre de Documentation et d'Information » et se prononce désormais « sédéhi ». Un Ciné Club fonctionne depuis le 15 septembre avec beaucoup de succès. Tous ces exemples montrent à quel point Francis Dol a fait entrer le concept de *Vie scolaire* dans les murs du Frederiksberg Allé 16.

Et ce n'est pas tout. La révolution informatique vient à toucher l'établissement. Depuis quelques temps l'administration avait commencé à se doter d'une machine pour la gestion de l'école, mais maintenant c'est au tour de l'informatique pédagogique d'entrer dans les salles de classe. Certes l'investissement est encore modeste, mais il dénote le souci des équipes d'enseignants de suivre les évolutions de leur pratique professionnelle.

Pour couronner le tout, le Ministère français de l'Education Nationale annonce la création d'un Centre de Baccalauréat pour la Scandinavie à Copenhague. Dès le mois de juin, une petite cinquantaine de candidats venant du Danemark, de la Suède et de la Norvège participent aux épreuves écrites et orales de la session 1985. Chacun se dévoue pour que cette opération soit une réussite aussi bien matérielle que scolaire. Les parents délégués forment un comité d'accueil et se chargent de trouver un hébergement parmi les familles pour accueillir la vingtaine d'élèves venant d'Oslo ou de Stockholm durant l'examen. Le concierge, M. Edouard Sabbagh, qui est d'origine libanaise, réalise à l'attention des examinateurs venus de France, un buffet final digne des mille et une nuits qui lui vaut un grand succès.

BACCALAURÉAT FRANÇAIS, BACCALAUREAT

DANOIS : LES MÉANDRES DE

L'ÉQUIVALENCE

Depuis 1930, la France et le Danemark ont admis l'équivalence de leurs diplômes de fin d'études

secondaires. Un baccalauréat offre donc au Danemark les mêmes ouvertures que le diplôme danois et inversement. Les choses ont pourtant changé, quand en 1978, les Universités danoises ont eu le droit de poser un *numerus clausus* à leurs demandes d'admission. Les bacheliers doivent désormais faire état de la moyenne qu'ils ont obtenue s'ils veulent être admis dans certains secteurs de l'enseignement supérieur. Mais comment faire quand on sait que le système français note sur vingt alors que l'évaluation danoise est sur treize ?

Le Ministère danois a donc élaboré un barème qui permet d'établir l'équivalence exprimée en notes danoises de n'importe quelle moyenne obtenue selon le système d'évaluation français. Mais cela n'est pas vraiment simple car les deux systèmes de notation divergent profondément. Or le résultat de ce mode de conversion se trouve être très défavorable aux lauréats français. D'autres questions litigieuses se font jour.

Prenons un exemple caractéristique : En 1979, le ministère danois estime que l'existence de deux

parties, notamment du deuxième groupe d'épreuves du baccalauréat, qui constitue un rattrapage, pose problème. Pour les danois il n'est pas convenable d'appliquer le même barème de notation aux lauréats reçus dans l'un et l'autre groupe, puisque les élèves « repêchés » peuvent améliorer leurs notes et donc se retrouver au dessus de candidats qui ont été reçus d'emblée à l'examen. Il est donc juste de minorer les résultats du second groupe d'épreuves. Ce qui indignes les français. On mesure à quel degré de nuance se trouve le débat et les difficultés à observer les choses sous le même point de vue.

Cependant depuis 1981 a été entamé un travail pour aboutir à une meilleure équivalence des résultats scolaires français. Celui-ci est fondé sur des éléments statistiques. Quelle note faut-il pour être admis ou refusé dans les épreuves du baccalauréat français d'une part, danois d'autre part ? Le ministère danois estime que la conversion déjà adoptée est équitable et qu'il n'y a pas lieu de changer la grille établie. Ce n'est naturellement pas l'avis du Lycée qui constate que, dans ce mode de calcul, un élève qui, par exemple, aurait 20 sur 20

en France, n'aurait pas la note danoise la plus haute, au prétexte que statistiquement les meilleures valeurs attribuées par les correcteurs ne sont jamais au maximum de l'échelle dans les statistiques des évaluations françaises. De ce fait les élèves de l'école française sont pénalisés.

Relancées avec l'appui de François Régis Bastide, les demandes effectuées en 1983 n'aboutissent pas. En 1985, le problème n'est toujours pas réglé. Jacques Qvistgaard informe l'établissement qu'il a remis à M. Claude Cheysson, Ministre des Relations Extérieures, de passage au Danemark un rapport que ce dernier « transmettra lui-même au Président de la République afin que le problème soit traité au plus haut niveau ». Pour appuyer cette démarche, le Conseiller Culturel, M. Chantefort, précise que l'Ambassadeur, M. Bastide, a écrit au Ministère des affaires étrangères danois pour faire valoir le point de vue du Lycée. L'affaire reste à suivre.

Pour trouver une solution structurelle à ce problème, le projet de Baccalauréat français à option internationale danoise est relancé. Un accord bilatéral sur cet examen permettrait de clarifier tous

les aspects de la compatibilité des diplômes préparés dans l'établissement.

Le 24 janvier 1986, Francis Dol et Pierre Chantefort prennent les premiers contacts avec le Ministère danois en vue de la création d'une section de Baccalauréat franco-danois. Celle-ci dispenserait 8 heures d'enseignement dans la classe de première puis de terminale. Les pourparlers progressent vite car dès la rentrée scolaire suivante, le 1^{er} septembre 1986, les autorités danoises reconnaissent l'O.I.B. du Lycée Français. A noter que dans cet accord, l'enseignement de l'histoire et géographie ainsi que de la langue et littérature danoises sont placées sous la responsabilité et le contrôle du ministère danois.

La situation progresse à nouveau dans le bon sens en 1988 car un accord est signé avec les autorités danoises. Le « gymnasium » est enfin reconnu comme une entité spécifique d'enseignement. Cette homologation présente un avantage certain : le lycée pourra bénéficier des subventions attribuées pour les élèves appartenant à cette structure. Mais une question se pose, qui sera souvent reprise par

ailleurs : à quel niveau de classe commence le gymnasium ? La classe de seconde en fait-elle partie ? Pour l'instant le lycée se contente de se réjouir de l'accord obtenu. D'autant plus que le texte présente également un volet décisif concernant le baccalauréat. En effet, à l'issue de l'O.I.B., les lauréats seront désormais titulaires de deux diplômes, un français et un danois, appuyés sur un système de double notation pour certaines matières. On voit enfin le bout d'un tunnel. Il y en aura d'autres.

LE LYCÉE FRANÇAIS SE DÉVELOPPE ET MANQUE DE PLACE

A la rentrée scolaire 1986, Mlle Annie Petit arrive de Tokyo comme Conseillère Culturelle. Elle découvre un établissement en pleine croissance. Il y a actuellement 353 élèves.

On manque cruellement de place dans les bâtiments et même d'espace vital à l'extérieur. En effet la cour de récréation ne mesure que 500m² ce qui représente, pour se fixer une idée, un carré d'un peu plus d'un mètre par élève si tout l'établissement

se trouvait réuni en même temps. Bien entendu, ce n'est jamais le cas. Cette densité oblige à de complexes rotations pour les pauses des élèves. D'autre part, l'absence d'un gymnase suffisamment grand, qui a été soulignée bien avant l'acquisition des bâtiments, impose des trajets pour se rendre dans une salle extérieure. Il n'y a pas non plus, on l'a vu, de salle de biologie géologie digne de ce nom. Enfin, faute de salle polyvalente, les élèves, et parfois leurs enseignants, doivent prendre leurs repas sur le pouce dans les salles de classe. Il faut se débrouiller dans un espace exigu et changer souvent de salles et passant par des escaliers étroits et raides.

Heureusement qu'il y a, comme l'écrit Francis Dol à cette époque, « une équipe enseignante soudée, en dépit de quelques voyageurs clandestins (sic) », que l'on dispose désormais de cinq détachés budgétaires et que l'informatique est entrée à l'école primaire, notamment grâce au *Nano réseau*, mis à disposition des écoles par le gouvernement de Laurent Fabius. On a même créé une classe d'accueil qui dispense un enseignement de soutien de la maternelle III au CM2.

La question d'acquérir de nouveaux locaux revient au centre des préoccupations du Conseil d'Administration.

Proposée en location par la mairie de Copenhague, la petite école de Kapelvej, située non loin d'« Assistants Kirkegaard » pourrait être une solution. Mais ces locaux sont exigus et demandent beaucoup de travaux. On ne sait à quel prix la commune de Copenhague fera payer la restauration nécessaire et, devant tant d'objections, il semble préférable de renoncer à cette option.

La chasse aux écoles vides est lancée. Le Conseil d'Administration définit, en décembre 1985, le cahier des charges d'un lycée idéal : il faudrait trouver un bâtiment de plain pied ou offrant peu d'escaliers car il y a de tout petits élèves à scolariser. A l'intérieur, les enseignants disposeraient de 25 salles de classes auxquelles il faudrait ajouter les laboratoires de sciences physiques et naturelles ainsi que des locaux spécialisés, comme par exemple le CDI.

Autour de l'immeuble on verrait bien deux cours de récréation, une pour le primaire et l'autre

secondaire. On ne veut naturellement, quoi qu'il arrive, en aucun cas, se retrouver dans un espace aussi exigü que l'aire de jeux actuelle. Bien entendu l'équipement devrait disposer d'une salle de sport de dimension suffisante, d'un logement de concierge et, ultime concession au système d'organisation à la française, d'un logement de fonction.

Appartements, locaux, villas, anciennes entreprises, tout est prospecté. Les parents, les enseignants, tout le monde se transforme en démarcheur immobilier. Comme rien n'est disponible on recherche alors à acheter un terrain pour construire.

Seul maigre butin de cette chasse, un appartement dans l'immeuble « Herbo Hus », qui jouxte le lycée, permettrait de disposer de 100m² de bureaux et 150m² de classes. Cela ne réglerait pas grand-chose à long terme. Et surtout pas les questions de surface de cour de récréation car il s'agirait de la même.

On consulte les mairies de Copenhague, de Frederiksberg, voire, au nord de l'agglomération, celles de Gentofte ou de Hellerup. Dans cette

dernière commune, une occasion se présente. Il s'agit d'une école qui se trouve mise en vente. Elle est située dans une municipalité extrêmement huppée où se concentrent bon nombre d'ambassades et de résidences de diplomates. Le contexte est alléchant. Mais l'école est un peu excentrée et les transports en communs risquent d'être longs. Malgré cela, bon nombre de gens estiment qu'il s'agit là d'une excellente solution. Le débat est ouvert. On sollicite l'opinion des parents qui ne sont pas très enclins à changer. Après réflexion, le conseil abandonne cette piste.

Ce bâtiment n'est, naturellement pas resté inoccupé très longtemps. Il est acheté par l'école américaine, qui connaît elle aussi des problèmes d'expansion. Elle y ouvre l'établissement qui s'appelle aujourd'hui *Copenhagen International School*. Certains enseignants encore actuellement au lycée, comme Jean Luc Boislève, estiment, quand ils repensent à cette époque, qu'on a manqué une belle opportunité.

C'est sur ce constat que Francis Dol, arrivé en fin de contrat, s'en va. Il est remplacé à la rentrée 1987

par Mme Laure Merchadou. Le Conseil d'Administration décide de profiter du changement de chef d'établissement pour récupérer l'appartement de fonction, dont, comme on l'a vu, la surface avait été réduite à plusieurs reprises, et en faire deux salles de classe supplémentaires. Notamment, le laboratoire de biologie qui avait trouvé une place provisoire dans les sous sol, y trouve enfin une implantation digne de ce nom, avec tous les équipements nécessaires. Le financement est assuré par la France. Mais désormais le Directeur ne sera plus logé et le manque à gagner pour la nouvelle Directrice pose problème. Le Conseil d'Administration étudie la question.

LE LYCÉE AU MILIEU DES TURBULENCES FINANCIÈRES

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'établissement, quoiqu'en croissance d'effectifs, traverse alors d'importantes difficultés financières. Une fois de plus le service de comptabilité voit l'avenir en rouge. Et comme, on l'a déjà vu plusieurs fois, un malheur n'arrive jamais seul, les autorités danoises vérifient leurs comptes. Elles s'aperçoivent

que le Lycée a perçu trop de subventions. Et la somme n'est pas mince : 600 000 Kr. qu'il faut rembourser. Où trouver de l'argent ? Le budget est en déficit et les finances ne s'annoncent pas prospères. Le ministère accorde un délai de trois ans, pas plus.

Il faut dire que cet épisode se situe dans le contexte d'un scandale pédagogique-financier, l'affaire des écoles de Tvind.

Tvind est le nom d'une petite commune du Jütland où une école privée « alternative » avait été ouverte après 1968 dans la mouvance du flower-power. Les objectifs humanitaires « radicaux » (les français auraient dit alors « gauchistes ») du groupe des fondateurs s'orientaient vers l'aide aux pays en voie de développement, notamment vers l'Afrique. Très vite, l'école de Tvind devient le centre d'un réseau qui utilise l'argent dont il dispose, notamment les subventions versées aux écoles privées, pour se livrer, non pas à de l'aide humanitaire, mais à des opérations financières et immobilières peu compatibles avec les objectifs éducatifs affichés.

Le scandale éclate. Le gouvernement danois courroucé lance une vaste opération de vérification des comptes de toutes les écoles privées. Il édicte également des lois très strictes pour que l'argent des subventions ne puisse en aucun cas être détourné vers des spéculations immobilières : interdiction de mélanger administration scolaire et société immobilière, interdiction faite à toute école privée de disposer d'annexes. Dans le contexte de cette « opération mains propres », il vaut mieux avoir une situation immobilière et financière impeccable, sous peine de voir les subventions danoises être retirées.

Pour le lycée en détresse une seule planche de salut : en désespoir de cause, on demande à la France, une fois de plus, une subvention extraordinaire. Mais la France acceptera-t-elle cette opération de sauvetage ?

Une Assemblée Générale est convoquée dans ce contexte anxieux. Le Président est naturellement au centre de ces inquiétudes : a-t-il tout fait pour que le lycée soit bien géré ? L'établissement va-t-il survivre à ces difficultés incessantes ? L'angoisse est à son

comble lorsque Anders Torbøl expose la situation, telle qu'il la connaît au jour où il parle : ce n'est pas le lycée, déclare-t-il, qui, contre toute attente, est redevable de 600 000 Kr. à l'état mais bien au contraire c'est le Ministère qui doit 500 000 Kr. à l'établissement ! Dans la salle un parent d'élève, qui se réjouissait déjà sans doute de voir le Président mis en difficulté, s'exclame stupéfait : « M. Torbøl arrive toujours à sortir un lapin de son chapeau ! ». Il est vrai que ce retournement de situation avait quelque chose de magique. Mais il ne s'agissait nullement d'un tour de passe-passe. En effet depuis plusieurs jours, Marianne Jonsen travaillait avec acharnement dans les bureaux de l'intendance à produire tous les documents nécessaires pour que les vrais chiffres soient pris en compte. C'était une véritable course de vitesse entre le Ministère, l'établissement et l'Assemblée générale. Et si un miracle a eu lieu, il tient surtout au fait que la légendaire lenteur des administrations n'ait pas joué son rôle négatif dans cette affaire.

Cela dit, si la catastrophe, une fois de plus, a été évitée, il n'en reste pas moins que des économies drastiques sont à faire. Première mesure

spectaculaire *Echo Ecole* ne sera plus distribué gratuitement. Cette publication, née en 1977, ne survivra pas à cette mesure.

Une lettre d'information aux parents d'élèves est créée à la rentrée 1988-89. Mme Merchadou écrit : « Notre paquebot a de nouveau pris la mer pour la croisière d'août 88 à juin 89. J'espère que la traversée sera relativement agréable pour tous. Certes les coups de vent ne manqueront pas. Mais si nous oeuvrons tous dans le même sens en gardant à l'esprit que le cap à maintenir devrait être l'intérêt de nos enfants, [...] le maintien en bonne santé de l'ensemble de l'équipage et du vaisseau, je demeure persuadée que nous arriverons à bon port. ». Cette métaphore de la navigation tumultueuse prouve assez bien que le vaisseau du lycée, malgré les apparences, ne possède pas son port d'attache sur la mer des tranquillités...

LE LYCÉE S'APPELLE LYCÉE PRINS HENRIK

L'année 1989 marque l'année du centenaire de la révolution française. L'établissement réalise à cette occasion une grande fête « révolutionnaire » avec des saynètes, des chants, des danses, des dessins.

Tout est paré de « bleu, blanc, rouge », la façade et les salles de classe. Dans les couloirs, on croise des aristocrates en velours qui courent rejoindre leurs copains « sans culottes » pour le goûter. Les garçons ont des bonnets phrygiens, les filles des coiffes à rubans tricolores. L'ambiance, on le voit, n'évoque en rien la Terreur.

Mais pour le lycée français cette année 89 correspond à des événements dont la portée symbolique revêt une certaine importance.

Le premier est constitué par le départ à la retraite de Mme Madeleine Imbert. Madeleine Imbert est la seconde institutrice recrutée par l'établissement. On se souvient que c'est en 1959 qu'elle avait été chargée du groupe des plus petits aux côtés de Mlle Charvet. Trente ans de métier dans la même école ! Le départ à la retraite d'un pilier aussi solide de notre institution marque, à n'en pas douter, un tournant dans l'histoire de l'école.

Pendant ce temps, sollicité par le Président Anders Torbøl, le Prince Henrik accepte de donner son nom à l'établissement. Le 15 septembre 1989, il vient en personne inaugurer la nouvelle appellation « Prins

Henriks Skole » qui surmontera désormais le fronton du Lycée Français. L'ambassadeur de France ainsi que Roland Goeldner, nouveau Conseiller Culturel sont présents aux côtés du maire de Frederiksberg, qui a fait le déplacement. Avant de tirer sur le voile qui masque encore l'inscription taillée dans la pierre, le Prince déclare : « En me demandant de donner mon nom à votre école, soyez assurés que vous trouverez toujours en moi un défenseur, mais aussi un ami. ». Sous les acclamations il offre, comme gage de cette amitié, une peinture exécutée par une artiste danoise, Maja Lisa Engelhardt, vivant à Paris et qui doit « rappeler à chacun les liens entre le Danemark et la France. ».

Une petite fête est donnée en son honneur. En parcourant les bâtiments, le Prince arrive dans le secteur où se trouve encore l'exposition consacrée à la révolution française et qui n'a toujours pas été démontée. Un frisson parcourt l'assistance : comment Son Altesse Royale va-t-elle apprécier d'être confrontée à la célébration des mouvements anti-aristocratiques de 1789 ? Inutile inquiétude, car guidé par quelques élèves, le descendant des

Comtes de Laborde de Montpezat montre sans hésiter un grand intérêt pour l'exposition.

Désormais le lycée doit, aux yeux de tous s'intituler « Lycée Prins Henrik ». C'est pourquoi un logo est créé par le Prince lui-même, portant l'initiale d'Henrik et la couronne royale. Il est mis en service à la rentrée 1990. Mais ce n'est pas tout : il faut que le nouveau nom entre également dans les oreilles des correspondants de l'école. Aussi, le Président demande-t-il officiellement que les secrétaires répondent aux appels téléphoniques par un accueilant : « Allo, ici le Lycée Prins Henrik ! ».

LES PROBLÈMES ADMINISTRATIFS, TOUJOURS.

Prise, apparemment, par le même élan de changement, la France engage, à cette même époque, une rénovation du statut de ses personnels à l'étranger. Désormais on répertorie les enseignants sous trois catégories bien identifiées. Parmi les personnels nommés et gérés par la France, on trouvera dorénavant deux de ces trois statuts professionnels.

D'abord il y a les « expatriés ». Ceux-ci sont recrutés suite à annonce sur le Bulletin Officiel de l'Education Nationale. Ils bénéficient d'une prime d'expatriation dont le montant est publié au Journal Officiel.

Ensuite et parallèlement, la France peut recruter des personnels dénommés « résidents ». Ceux-ci, titulaires des diplômes de l'éducation nationale, sont supposés avoir été recrutés dans le pays où se trouve l'établissement. Ils ont droit à une prime de cherté de vie dont le montant doit compenser le niveau de vie entre la France et le pays. Celle-ci est payée par l'établissement.

Tous les autres enseignants sont des « recrutés locaux ». Ils sont embauchés par le Lycée selon le droit du pays, en l'occurrence, le Danemark.

En 1990, une Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger vient compléter cette restructuration. Désormais on ne parlera plus des relations du lycée avec le Ministère des Affaires étrangères, mais avec l'AEFE.

Mais ces réformes posent toujours un certain nombre de questions et inquiètent beaucoup les

enseignants. C'est pourquoi le 17 février 1990, un envoyé du Ministère des Affaires Etrangères vient informer le Lycée Prins Henrik des conséquences de l'application de ces nouvelles dispositions.

Si beaucoup de choses changent pour l'établissement, il en est, malheureusement, une qui ne connaît pas la moindre évolution : la crise financière. En effet l'année 1990 a vu la diminution des subventions accordées par le Danemark. A cela vient malencontreusement s'ajouter la modification du statut et de la rémunération des enseignants payés par la France, qui se traduit par des charges supplémentaires pour l'établissement. La situation une fois de plus est très préoccupante. Il n'est plus possible de rogner sur les dépenses, le lycée frisant déjà le dysfonctionnement. De leur côté, les autorités françaises font de l'apurement de la situation un préalable à toute aide ultérieure.

Et, malheureusement, le contexte international vient ajouter de nouvelles contraintes, imprévisibles. La guerre du golfe génère l'application de mesures de sécurité drastiques, parmi lesquelles on trouve l'interdiction absolue de sortir du Lycée pendant les

récréations. Durant la première semaine, les enfants on supporté de rester enfermés du matin jusqu'à l'heure de la sortie. Mais, dès la deuxième semaine, ce régime s'avère difficile à faire respecter aussi strictement. On décide de rémunérer un vigile qui assurera une surveillance de 11h à 13h. De son côté, le concierge, M. Sabbagh effectuera une surveillance supplémentaire qui coûtera sept heures de plus. Dans un contexte très tendu au niveau de la trésorerie, ces charges exceptionnelles empirent encore les choses.

Comment trouver l'argent nécessaire ? Une seule solution : dégager des moyens du côté de la Société Immobilière. C'est pourquoi Anders Torbøl appelle à une augmentation de capital de la Société Immobilière. Celle-ci devrait pouvoir rembourser la partie la plus coûteuse de l'endettement. Le surplus de liquidité généré sera prêté gratuitement au lycée en attendant des jours meilleurs. On fait naturellement appel aux anciens souscripteurs mais aussi à toutes les entreprises qui voudraient bien aider à la réalisation de ce plan de sauvetage.

C'est dans ce contexte quelque peu inquiétant que Laure Merchadou quitte le Lycée Prins Henrik. Jean Louis Luciani lui succède. Mais désormais le Directeur sera moins seul. En effet à ses côtés on installe, d'abord provisoirement, un nouvel adjoint, Jørgen Frederiksen, professeur de littérature danoise, qui l'aidera en tant que spécialiste des affaires danoises. Très rapidement, le nouveau chef d'établissement s'aperçoit qu'il a également besoin d'un autre adjoint dans le domaine financier. Il fait donc une demande de création d'un poste de gestionnaire « expatrié », c'est-à-dire entièrement pris en charge par la France.

L'ENSEMBLE SCOLAIRE DE FREDERIKSBERG

ALLÉ 22

La municipalité de Frederiksberg veut réorganiser son réseau d'écoles, car les effectifs ont cessé de croître sur l'espace de la commune. Du coup, certaines écoles se retrouvent presque vides. En revanche, comme on l'a vu, le Lycée Prins Henrik souffre cruellement de manque d'espace. En juin 1990, une occasion inespérée se présente : les bâtiments scolaires situés juste derrière le lycée,

trois numéros de rue plus loin, à Frederiksberg Allé 22, vont être libérés.

Il s'agit d'un ensemble scolaire formé de trois bâtiments.

Le plus ancien a hébergé une école, fondée quelques années auparavant en 1854 par Hans Schneekloth sous le nom de « Realskolen for Frederiksberg og Vesterbro ». Celle-ci s'installe sur Værnedamsvej en 1856 sous le nom de « Latin og Realskolen på Værnedamsvej ». Chose intéressante à noter, c'est Karl Andreas Schneekloth, le propre fils du fondateur, qui devient Directeur en 1882 et donne en 1883 le nom de « Schneekloth Latin og Real Skole » à l'établissement. On peut encore découvrir cette inscription au fronton de notre lycée quand on arrive par Værnedamsvej.

Si l'on se réfère à une gravure datée de 1903, on peut apercevoir dans une vignette au bas du tableau, la première construction, édifiée en 1856 qui ouvre directement sur Værnedamsvej et est actuellement occupé par København Tekniske Skole. On voit, au centre de la même gravure, l'édifice (que nous occupons) qui est venu agrandir

l'école Schneekloth en 1885, date attestée par un petit écriteau apposé dans l'escalier principal et qui rappelle qu'« en 1885 le bâtiment a [eu] 100 ans ». A l'époque où la gravure a été réalisée, un groupe d'arbres touffus environne cette construction et laisse entendre qu'il n'existait alors encore aucun autre édifice en arrière de l'école. En 1930, les effectifs s'étant accrus et la renommée de l'établissement ayant grandi, l'école devient « Statsgymnasiet Schneekloths Skole ». Puis, sans doute trop enclavée dans son espace devenu exigü, « Schneekloths Skole » déménage pour Brøndby en 1969.

Parallèlement, dans les années 20, une autre école, communale, est venue se construire en arrière de ce terrain. Son entrée s'effectuait depuis Frederiksberg Allé. Cette structure scolaire ouverte aux plus petits n'entretenait aucun rapport avec le « Statsgymnasiet Schneekloths Skole ». Par la suite elle a abrité pendant un certain temps la bibliothèque pédagogique de Frederiksberg.

On remarquera qu'entre les deux guerres mondiales, le site constituait un véritable quartier

scolaire puisqu'on y trouvait « Marie Kruse Skole » au Frederiksberg Allé 16, une école communale au Frederiksberg Allé 22 et « Schneekloths Skole » au Værnedamsvej 13bis.

En 1969, la municipalité de Frederiksberg récupère l'ensemble constitué par la bibliothèque pédagogique et « Schneekloths Skole » désaffectée. Elle modernise les bâtiments dans le goût de la fin des années 60. Elle fait construire du côté Frederiksberg Allé, un nouvel édifice de deux étages à toit plat qui fait contraste avec le style des autres éléments de l'ensemble. Elle jette une passerelle entre les deux bâtiments centraux, désormais réunis. Elle câble l'ensemble avec un tout moderne et ingénieux système de hauts parleurs qui permettait de diffuser un carillon mélodieux dans toutes les classes pour marquer les mouvements des cours et qui a fonctionné jusqu'à ce que les travaux effectués au sommet du bâtiment, en 2002, rendent cette sonnerie inutilisable. Le même réseau autorisait la diffusion de musique ou d'informations destinées soit à l'ensemble de l'établissement, soit à certaines salles de classes particulières, singulièrement grâce à une

centrale d'interconnexion du réseau qui a pu être utilisée par le Lycée avant qu'on en égare la pièce maîtresse. Tout cela mérite d'être noté pour souligner l'importance des investissements consentis alors par la commune de Frederiksberg. Ces travaux importants étaient destinés à héberger le « Frederiksberg Studenter Kursus ».

Cette institution menait au « *Højere Forberedelses examen* », une espèce de baccalauréat moins coté que le « Studentereksamen ». Elle s'adressait à des jeunes qui étaient plus ou moins en difficulté scolaire. « On entendait surtout jouer de la musique », confie un enseignant dont la classe ouvrait alors ses fenêtres de ce côté.

L'immeuble le plus ancien de « Schneekloths Skole », situé au Værnedamsvej 13bis, occupé par une école pratique, ne faisait pas partie du lot à céder.

ACHAT DE FREDERIKSBERG ALLÉ 22

Cet ensemble représente une excellente opportunité pour le lycée.

Qu'on en juge : Frederiksberg Allé 16 étouffe dans ses 2200m². Les nouveaux bâtiments en offrent le double, soit 4481 m². On y trouve par conséquent un nombre plus grand de salles de classe, mais surtout ces salles ont des surfaces plus vastes et comptent dans leur nombre de vraies salles spécialisées pour la biologie, la physique, la chimie. Confort suprême, le gymnase qui est le point faible des installations, ne pose désormais plus de problème d'espace. Il paraît très pratique et vaste. Bien plus, les locaux ont également une cantine qui peut recevoir aux alentours de 150 élèves. Et surtout les cours de récréation sont incomparablement plus étendues. On peut rêver d'y installer des jeux et de laisser les élèves jouer au ballon. La perspective de déménager enthousiasme tout le monde. Anders Torbøl estime qu'on peut envisager d'accueillir 450 élèves et il rêve de transformer en partenariat avec l'Alliance Française et l'Institut Français, tout le site en un grand centre culturel et d'enseignement français à Copenhague. Le projet est tout à fait séduisant.

Dans un contexte aussi positif, le montage financier est vite réalisé. On procède à une augmentation de

capital qui passe ainsi de 450 000 Kr. à 1 600 000 Kr. par un apport de 1 150 000 Kr. Ce triplement du capital est dû à la participation de nombreux souscripteurs existants qui ont eu soin, comme le Crédit Lyonnais, de contribuer de façon importante. Il est également le fait de nouveaux venus. Mais surtout il est le résultat d'une subvention de 650 000 Kr. accordée par l'AEFE. Elle permet au lycée d'avoir une participation de 47,06 % des parts.

L'ancien bâtiment qui, dans la comptabilité représente un actif de 1 777 600 Kr., est estimé par Kreditforeningen à 6 000 000 Kr., s'il est repris pour un usage scolaire et entre 1 500 000 et 2 000 000 Kr., s'il était reclassé pour un autre usage comme par exemple des bureaux. Reste, naturellement, à trouver un acquéreur.

Quoi qu'il arrive, il faudra recourir à un crédit bancaire. Deux prêts sont souscrits pour une valeur de 20 192 380 Kr. La France apporte sa caution financière par un arrêté du 30-04-92 qui précise : « la garantie de l'Etat Français est accordée aux emprunts contractés par le lycée français de

Copenhague à concurrence de 9 000 000 Kr. ainsi qu'aux intérêts, impôts et frais accessoires à ces emprunts ». D'autre part, le Lycée Prins Henrik est engagé solidairement avec la Société Immobilière au remboursement des prêts en principal, intérêt et accessoires, à concurrence de 9 000 000 Kr. Enfin, ces prêts sont en outre garantis par l'Association Nationale des Ecoles Françaises à l'Etranger.

Pendant ces préparatifs, la municipalité craignant que des squatters ne s'installent dans les bâtiments laissés vides et ouvrent un autre Christiania, encourage le lycée à s'installer très vite. Généreusement, elle autorise le Lycée à utiliser, pour un loyer symbolique, des installations qu'il ne possède pas encore. Ainsi, dès janvier 1992, certaines activités sont organisées dans les nouveaux espaces. La France accorde une subvention exceptionnelle de 510 000 Kr. pour aider à réaliser les travaux de mise en état de l'ensemble des bâtiments afin qu'après l'achat, les élèves soient accueillis de façon convenable. Le prix de vente est fixé à 24 000 000 Kr. Le 1^{er} août 1992, l'acte est signé. Le lycée devient locataire de la

Société Immobilière pour un loyer dont le montant avoisine 2 000 000 Kr. par an.

Le 31 août 1992, Jean-Louis Luciani, le Proviseur, organise une réunion pour planifier les opérations de rénovations encore inachevées ainsi que le déménagement. Et, comme c'est souvent le cas dans notre établissement, de nombreux parents se déclarent volontaires pour prendre en charge des travaux de remise en état ou d'embellissement. Le transfert a lieu en automne 92. Il se fait en grande partie à pied, les nouveaux bâtiments n'étant distants que de quelques dizaines de mètres. M. Ausseur, adjoint du Proviseur, y participe.

La rentrée 92 s'effectue encore dans les anciens locaux. Mais une nouvelle fonction apparaît dans l'organigramme, celle de gestionnaire du lycée. En effet Michel Lemoigne, Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire, est nommé par la France pour assurer la gestion aux côtés de Marianne Jonsen.

Le 28 septembre 1992, le Prince Henrik vient inaugurer les nouveaux bâtiments. Un nouveau Conseiller Culturel est présent, il s'agit de

M. Dworkin. Après avoir félicité l'établissement de sa croissance régulière qui l'amène à déménager une fois de plus, Son Altesse Royale forme le voeu que « ce lycée soit un laboratoire de coopération culturelle entre la France et le Danemark ». Il est longuement applaudi lorsque, après avoir souhaité « longue vie au Lycée Prince Henri », il fait clamer, à la danoise, un triple « Hurrah » par l'assistance.

Chacun donc se félicite de se retrouver dans une école beaucoup plus vaste et fonctionnelle. Mais l'ancien lycée n'est toujours pas vendu. Il est vrai que, contrairement à ce qu'espéraient certains, il n'est pas si facile de céder un immeuble aussi malcommode à reprendre tel quel. Les acheteurs ne se bousculent pas. On est ainsi amené à revoir le prix de vente à la baisse.

Parmi les repreneurs se trouve « OK », une association proche du conseil municipal de Frederiksberg, qui envisage d'y installer une maison de retraite. Mais cet organisme fait valoir le coût élevé des rénovations nécessaires et fait une offre plutôt basse. Naturellement le Conseil d'Administration n'est pas très enthousiaste. Dans

ces conditions, d'aucuns envisagent de garder le bâtiment pour mener à bien le grand projet qui consisterait à réaliser un ensemble culturel et scolaire, intégrant le lycée et l'Institut français de Copenhague. Mais cette option, trop hypothétique, n'est finalement pas retenue et on procède en juin 93, à la vente de l'ancien bâtiment à l'association « OK » pour la somme de 5 000 000 Kr. alors qu'on misait au départ, un peu hasardeusement, il est vrai, sur 10 millions.

LA VIE S'INSTALLE A FREDERIKSBERG ALLÉ

22

Dès son arrivée dans son nouveau bureau, Jean Louis Luciani se donne comme objectif de relever, autant que faire ce peut, la qualité de l'enseignement du danois, du français et des maths. Cette tâche n'est pas vraiment simple. En effet l'établissement a, comme on l'a vu, dû faire face à toutes les urgences dans tous les domaines. Pressé par la nécessité, il a recruté les enseignants qu'il trouvait. Si tous étaient très dévoués à leur enseignement, certains n'avaient ni la formation de base nécessaire, ni l'exigence de qualité qu'on est

en droit d'attendre d'un Lycée, qui au demeurant est l'une des principales vitrines de la culture française à Copenhague. Un vaste chantier s'engage, qui prendra plusieurs années.

Le 8 mai 1994, le lycée fête ses quarante ans d'existence avec beaucoup de solennité. En effet l'option est prise de jumeler le quarantième anniversaire de l'école avec le soixantième anniversaire de son Altesse Royale le Prince Henrik. Le titre de la nouvelle publication de l'établissement résume succinctement ces festivités fusionnelles : « 100 ans ! »

Un gala a lieu au Théâtre Betty Nansen situé non loin sur Frederiksberg Allé. Un premier spectacle fait de chants, de marionnettes, de cirque a lieu pour les plus jeunes de 14h à 16h. Représentation gratuite pour les enfants et payante pour les adultes. Lors de cette manifestation, est lancé la Fondation du Prince, qui est le nom et la structure que prend désormais le fonds d'entraide, lui-même créé lors du 25^{ième} anniversaire.

A 19h, une seconde représentation est prévue pour se dérouler en présence du Prince Henri. Mais,

souveraine surprise, on apprend que le Prince Consort de Danemark viendra accompagné de sa royale épouse, sa Majesté la Reine Margrethe II. Effectivement, à l'heure indiquée, la Rolls-Royce immatriculée au sceau de la couronne danoise, laisse descendre le couple royal. Un public ému et fier les attend debout dans la salle. Un frémissement : ils arrivent... Effectivement, conduits par le Président Anders Torbøl, ils descendent au premier rang du balcon. Tous les regards se concentrent sur eux. Et les plus attentifs peuvent observer qu'au moment où elle va prendre son siège, souhaitant marquer ainsi que l'invité d'honneur est bien le Prince dont le lycée porte le nom, la Reine Margrethe prend le soin délicat de ne s'asseoir qu'après son royal époux.

Ensuite se déroule un spectacle fait de chants et spectacles montés par les élèves auxquels viennent se joindre des vedettes professionnelles comme Edith Guillaume, Lisette Malidor et Stéphane Audran. Cette dernière était présente au Danemark pour tourner « Le festin de Babette » sous la direction de Gabriel Axel.

A la rentrée scolaire 1994, Gérard Links prend ses fonctions comme Conseiller Culturel. Mme Liliane Ruffinoni, SASU, sera la nouvelle intendante. Anders Torbøl, n'ayant plus d'enfant scolarisé au Lycée, se retire. Il passe le flambeau à Nils Bechsgaard qui est élu Président. Membre du Conseil d'Administration comme trésorier, Nils Bechsgaard est la personne appropriée pour présider aux destinées de l'établissement. En effet, spécialiste du conseil en management et de la restructuration d'entreprises, il se met au travail pour faire le ménage dans l'organisation interne du lycée. Il se livre à un travail méthodique de mise à plat de toutes les structures. Il organise le Conseil d'Administration avec l'efficacité d'un chef d'entreprise. Aucun domaine ne doit être ignoré. « On ouvre tous les placards, évoque-t-il, et dans chaque placard on trouve des cadavres... ». Pour assainir les finances, « on a fait des économies de bouts de chandelles et on a même économisé sur les bouts de chandelles ». A vrai dire, confie-t-il « chacun puisait dans le budget au gré de ses désirs. En surface tout était présentable mais en dessous, dans les eaux troubles, nageaient des

requins... Il fallait se battre sur tous les fronts à la fois. On n'était pas populaire, mais on n'était pas là pour ça non plus » conclue-t-il.

C'est dans ce contexte qu'en janvier 1995 une mission de l'AEFE arrive au lycée. Selon M. Links elle intervient parce qu'un certain nombre d'inquiétudes sont remontées à l'AEFE, notamment dans le domaine de la gestion des moyens matériels et humains. Les inspecteurs étudient soigneusement chaque dépense. Au moment de faire son bilan, l'inspection française montre sa satisfaction mais s'étonne quand même que dans un établissement qui connaît des difficultés financières on ait dépensé 12 000 Kr. pour des gobelets en plastique ! Emotion au Conseil d'Administration. De quoi peut-il bien s'agir. Qui abuse ? Après vérification on s'aperçoit que la dépense ne s'élèverait en réalité qu'à 660,76 Kr. Tempête dans un verre d'eau...

De façon moins anecdotique, on peut relever que la mission donne, dans ses conclusions, un avis favorable pour que les heures d'histoire en DFB soient moins chargées. L'établissement devra faire

le relevé très précis de ce qui pourrait n'être enseigné qu'en français et de ce qui pourrait être allégé.

NAISSANCE DU « BØRNEHAVE »

Depuis 1985, on l'a vu, une jardinière d'enfant avait été ajoutée en aide à chaque maîtresse de maternelle. Parallèlement, les parents qui ne pouvaient récupérer leurs enfants à la sortie des classes pouvaient les laisser à l'école : un système de surveillance existait mais, étant donné le faible nombre des élèves concernés, il n'était pas vraiment bien défini.

Maintenant que le lycée a grandi et qu'il dispose de plus de place, on peut envisager de mettre en place un véritable service de garderie, comme il en existe dans chaque commune sous le nom de « jardin d'enfants » (en danois : børnehave). Il est ici important de préciser qu'il n'existe pas au Danemark, pas plus d'ailleurs que dans la plupart des autres pays, de structure scolaire comparable à notre école maternelle. L'enseignement ne commence, au plus tôt qu'à six ans, ce qui équivaut à notre Cours Préparatoire. Avant cet âge, les

enfants sont accueillis dans une structure plus proche de ce qu'on appelle en France la garderie ou les centres aérés.

La mise place d'une telle organisation répond naturellement à une demande des familles, notamment françaises, qui, par leur culture, en sont de régulières utilisatrices. Elle est également intéressante financièrement parce que certaines communes subventionnent les « børnehave ». C'est le cas, notamment, de la municipalité de Frederiksberg, sur le territoire de laquelle se trouve le Lycée, et qui accorde un soutien financier à des jardins d'enfants privés. Mais il faut pour cela obtenir l'agrément des services compétents.

C'est pourquoi, en 1993, le Conseil d'Administration confie à Jean Louis Luciani et à Jørgen Frederiksen, le soin d'entamer des discussions avec la commune de Frederiksberg pour faire reconnaître les activités correspondantes de l'école comme un « børnehave ». Françoise Brustis, institutrice de classe maternelle, est leur conseillère technique.

L'affaire est rondement menée car, dès le 1er janvier 1994, la commune de Frederiksberg donne

son accord pour que soit signée une convention globale, « puljeordning », concernant la partie børnehave de l'établissement, c'est-à-dire la garderie et l'école maternelle. Il n'y a donc plus qu'à ouvrir une comptabilité spéciale et choisir un Directeur à cette nouvelle organisation. Françoise Brustis est tout naturellement désignée pour en diriger les premiers pas avec le sourire et la détermination qu'on lui connaît.

Désormais l'établissement fonctionne avec trois entités administratives danoises : le « børnehave », la « grundskole » et le « gymnasium », qui recouvrent, sans correspondre aux mêmes paliers, quatre unités pédagogiques française : l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée. On voit une fois de plus la difficulté qui existe pour faire concorder les deux systèmes, danois et français. C'est ici que se trouve la source de presque toutes les difficultés que notre établissement a dû traverser. Le problème, pour utiliser une image, consiste à vouloir faire entrer au plus juste le bloc de granit du système français dans le vase de bronze de la réglementation danoise. Il en résulte des lacunes et des points de friction,

également insupportables à l'un et à l'autre, que tout l'art des Conseils d'Administration successifs, des équipes de direction et des partenaires bienveillants de l'école ont eu à cœur de rendre les moins gênants possibles.

C'est d'ailleurs également pour cette raison qu'à la rentrée 1994 est confiée à Jørgen Frederiksen professeur de littérature danoise, la fonction officielle de Skoleinspektor. Son rôle sera d'aider le chef d'établissement dans toutes les questions qui concernent les autorités pédagogiques ou administratives danoises.

Dans le même temps et, sans doute, dans le même esprit de concordance, paraît en février 1994 un texte de référence rédigé par la direction danoise des impôts qui explicite définitivement une situation qui était restée longtemps sujette à interprétations. Ce document signifie clairement que, pour ce qui est du Lycée, les enseignants payant leurs impôts en France, c'est le cas notamment des personnels appelés « résidents » par l'AEFE, sont exemptés de toute redevance fiscale sur ces sommes au Danemark. Il met enfin, et heureusement, un terme

à bien des vicissitudes qui ont concerné certains personnels du Lycée Prins Henrik pendant de nombreuses années.

Septembre 1995 voit un important changement dans l'équipe de direction. Jean Louis Luciani laisse la place à Marie-Hélène Sarrat et Claude Jérôme succède M. Ausseur dans les fonctions de Principal Adjoint.

LE LYCEE UNE FOIS DE PLUS DANS LA TOURMENTE

A la rentrée 1994, ce n'est pas une nouveauté, les finances sont mauvaises. La trésorerie est au plus bas. On se demande si la banque continuera à accorder un crédit car la fréquence des découverts s'effectue à rythme qu'elle juge insupportable. Liliane Ruffinoni est aux commandes d'un secteur comptable sinistré, voire en perdition. Elle éprouve les plus grandes difficultés à contrôler non seulement les dépenses, mais aussi les recettes. Il faut faire rentrer les écolages des mauvais payeurs et ce n'est pas toujours si simple. C'est au milieu de ces problèmes éprouvants qu'elle se voit agressée

dans son bureau par un parent d'élève qui profère à son égard des menaces de mort. La période est vraiment difficile.

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va », disait Sénèque. Pour mieux affronter les courants contraires, Mme Marie-Hélène Sarrat diffuse une feuille mensuelle d'information sur l'ensemble des activités de l'école intitulée « Info-Info ». Elle met également en place en décembre 95 un ambitieux dispositif qui doit permettre l'élaboration du projet d'établissement. Une enquête générale, concernant tous les acteurs du lycée, sera lancée qui aura pour objet de mieux connaître le fonctionnement de l'établissement. Un travail d'audit externe est également mis en place. De son côté Claude Jérôme, adjoint du Proviseur, lance le Foyer Socio Educatif de l'Etablissement. Par ailleurs, le Lycée Prins Henrik s'enthousiasme en apprenant qu'en 1996 Copenhague sera la capitale culturelle de l'Europe. Le lycée propose pour le mois d'avril une semaine d'animations culturelles avec expositions photo, danses, défilé de mode, théâtre et cinéma.

Ces efforts ne parviennent pas à faire rester à Copenhague Liliane Ruffinoni qui met fin à son contrat. Pour assurer sa succession, le Conseil d'Administration, appuyé par le Conseiller Culturel, insiste auprès de l'AEFE sur la nécessité de voir désigné un véritable gestionnaire comptable, à la hauteur des défis qui l'attendent. C'est John Morrow, Attaché Administratif des Services Universitaires, qui est nommé au Lycée Prins Henrik. A la même rentrée scolaire, Birte Zeuthen, qui avait déjà collaboré avec le lycée depuis plusieurs années, arrive comme professeur danois d'Histoire en remplacement de M. Nørgaard.

Malgré ces changements positifs et une subvention de la France qui permet de réaliser des travaux comme la rénovation de palissade de la cour, l'équipement des salles de classe, de la cafétéria, des locaux de la garderie et l'installation d'une zone de jeux, la situation financière reste particulièrement difficile.

Lors de sa première réunion de septembre, la commission du personnel, cherche les moyens de faire le moins de dépenses possibles. Elle propose

une réduction d'horaires de Mme Monique Buch, secrétaire ainsi que la suppression des postes de Mme Burnet Thomsen, infirmière et de M. Edouard Sabbagh, concierge. Une société de nettoyage extérieure prendrait en charge l'entretien des locaux. Cette idée, à vrai dire ne choque personne : on se plaint beaucoup de la saleté des bâtiments dont le ménage est assuré par quatre agents recrutés par le lycée et placés sous la supervision de M. Edouard Sabbagh.

Le Conseil d'Administration du 10 septembre 1996 approuve cette série de décisions. Pour autant l'exécution n'en est pas si simple. Le 2 octobre 96, une Assemblée Générale extraordinaire des personnels est convoquée pour exposer la situation. L'ambiance est houleuse.

La réunion est déjà très tendue lorsque Edouard Sabbagh se lève et met en cause publiquement Marie Hélène Sarrat, le Proviseur. Il l'accuse de l'avoir utilisé pendant ses heures de service pour effectuer des travaux à son domicile personnel. Il déclare qu'elle lui a même emprunté de l'argent pour acheter un manteau de fourrure. En un mot,

elle a abusé, à des fins privées, de son autorité sur un employé. Si on ne revient pas sur la décision de le licencier, Edouard Sabbagh révélera toutes ces turpitudes à la presse. Mme Sarrat reste médusée, l'assistance est indignée. Les représentants du personnel au Conseil d'Administration qualifient le 6 octobre cette déclaration comme inacceptable et adressent leur soutien au Proviseur indignement mise en cause.

Cela reconforte certes Mme Sarrat, mais cela n'entrave en rien la résolution d'Edouard Sabbagh. Qu'on en juge. Le 24 octobre paraît dans « BT », le tabloïde du grand journal danois *Berlingske Tidende*, sur plus d'une page un article virulent intitulé en caractères gras soulignés : « Le Proviseur m'a utilisé comme son esclave. ». Rien de moins. Il est vrai que ce journal, spécialisé dans les articles à scandale, n'est pas vraiment connu pour abuser de la litote. Il n'en reste pas moins que le coup est dur.

En effet sous la photographie de M. Sabbagh on peut lire : « Et puis on l'a viré : Le concierge de l'école Edouard Sabbagh s'est trouvé contraint d'effectuer des travaux privés pour le Proviseur. Il a

dit : « stop », le jour où il a dû avancer 28 000 kr pour l'achat d'une fourrure». Au beau milieu de la page, une photo sur six colonnes montre Mme Marie Hélène Sarrat en train de coiffer une élève du lycée de sa casquette de bachelière avec cette légende : « Elle fait porter la casquette aux autres : Le Proviseur du Lycée Prins Henrik, Marie Hélène Sarrat, est accusée d'utiliser le concierge de l'école pour son compte personnel. ».

Le reste de l'article, on l'imagine n'est pas rédigé pour tracer un portrait flatteur du Proviseur ainsi incriminé, ni de l'établissement dont on souligne dans l'avant dernier paragraphe qu'il doit toujours 750 000 kr à l'état danois. L'affaire remonte naturellement jusqu'à l'Ambassadeur. C'en est trop. Lors de l'Assemblée Générale annuelle des parents d'élèves, Mme Sarrat annonce qu'elle quitte le Danemark.

Claude Jérôme, adjoint au chef d'établissement assure l'intérim.

Il se retrouve au centre des problèmes qui viennent de surgir. Si le départ de M. Sabbagh se fait sans problème, à cause surtout de l'indignation de tous

devant les méthodes employées, celui de l'infirmière, Mme Burnet Thomson, soulève une vague de solidarité. Fatima, une élève de sixième diffuse une pétition sous forme de ballade dont voici quelques extraits :

*« Home sweet home » sauvez-nous M. Jérôme
Elle va partir de chez elle en nous laissant
Elle va partir de chez nous en pleurant
Elle va partir et nous laisser
Elle va partir et nous faire pleurer
On a envie de protester, on a envie de crier, on a
envie de sangloter
Mais on trouve pas les mots qu'il faut [...]
« Home sweet home » sauvez-nous M. Jérôme [...]*

Naturellement, toutes les questions ne s'expriment pas avec autant de fraîcheur et de créativité. Claude Jérôme a besoin d'aide. Il propose que Mlle Emmanuelle Segrétain renforce le dispositif de secrétariat par un temps plein. En Février 1997 Françoise Brustis est déchargée de cours pour l'aider à diriger l'école primaire. Parallèlement, l'intendant, John Morrow, obtient que M. Randvild, secrétaire d'intendance dans l'une des plus importantes écoles privées de Copenhague, Zahles Skole, soit désormais chargé d'établir les feuilles de

paye pour les recrutés locaux. L'équipe de direction ainsi constituée se révèle très soudée pour faire face aux répercussions de cette détestable affaire.

Parallèlement, le Président Niels Bechsgaard se montre très présent pour garantir le fonctionnement dans cette période troublée. L'opinion publique à Copenhague, tient le lycée français au plus bas dans son estime. Les effectifs sont en baisse. Les finances vont mal. La réussite au baccalauréat est tombée à 63% à la session 1996. Gérard Links souligne l'extrême fragilité de l'établissement. Certains esprits pessimistes envisagent même la possibilité d'une fermeture du Lycée français. Dans ce contexte de crise, Niels Bechsgaard veut resserrer et « professionnaliser » les responsabilités du Conseil d'Administration. Il distribue les rôles entre chaque membre et insiste notamment sur la nécessité de traiter toutes les questions concernant le personnel dans une commission qui étudiera les propositions. Jean Paul Guilbert préside cette commission.

Même si Claude Jérôme se révèle un chef d'établissement intérimaire très engagé, le lycée

souhaiterait que l'AEFE nomme le plus tôt possible un nouveau proviseur. Cette proposition ne se trouve malheureusement pas réalisable avant la rentrée scolaire 1997. Mais quelle que soit la date de la nomination, Niels Bechsgaard, ne veut en aucun cas voir installer un candidat qui ne soit pas à la hauteur de la situation. Appuyé par l'Ambassadeur, il exige de pouvoir valider le choix du candidat proposé. La réponse de Paris ne se fait pas attendre. Non seulement l'AEFE confirme que la candidature du futur Proviseur pourra bien être approuvée par le lycée, mais en plus l'Agence attribue une subvention exceptionnelle de 450 000 Fr. pour que l'établissement retrouve un équilibre financier. Le soutien sans faille, ainsi nettement affirmé par la France au Lycée de Copenhague est tout à fait apprécié par le Conseil d'Administration qui adresse au Directeur de l'AEFE une lettre de remerciement parfaitement justifiée.

Le 6 juin 1998, la candidate au poste de proviseur sélectionnée par l'AEFE se présente à Copenhague. Elle s'appelle Monique Stephen. Naturellement le tableau qui lui est fait n'a rien de très engageant. Tant de choses lui paraissent

laissées à l'abandon. Les vitres n'ont même pas été lavées depuis des mois. Elle hésite. Mais Monique Stephen aime les défis. Elle finit par accepter. Le Conseil d'Administration se réjouit : c'est une excellente candidature.

Sans attendre, Claude Jérôme réorganise les services administratifs. Le nouvel Inspecteur danois doit désormais se rapprocher de la direction. Il occupera le bureau jusque là dévolu au Proviseur adjoint. La vie scolaire sera transférée à l'étage du lycée pour être plus au contact des élèves. Le bureau laissé vacant sera en retour attribué au Proviseur Adjoint.

LE LYCEE SE REDRESSE

Septembre 1997 voit un grand changement de personnel : Mme Monique Stephen prend ses fonctions en même temps que M. Georges Zask le nouveau Conseiller Culturel. Birte Zeuthen, professeur d'histoire danoise fait son entrée comme Inspecteur danois au sein de l'équipe de direction.

L'une des premières préoccupations de Monique Stephen est de faire nettoyer les vitres.

Dans le domaine de l'animation de la vie pédagogique et scolaire, les choses vont bon train. La rédaction d'un nouveau projet d'établissement est menée à son terme en quelques mois et peut être communiqué aux autorités dès le 15 décembre 1997. Il insiste notamment sur tout ce qui concerne l'autonomie des élèves et leur éducation à la citoyenneté. Un comité d'environnement social est mis en place. Une action de formation sur la prévention de l'usage des stupéfiants est à l'ordre du jour.

Le cadre de vie se voit également amélioré. Le lycée propose l'installation de casiers individuels pour les élèves. Ces équipements, qui ne font pas partie du paysage scolaire français traditionnel, sont en revanche tout à fait appréciés au Danemark. Et comme l'établissement continue à connaître des difficultés financières, les familles intéressées pourront les louer pour 75 Kr. par an. De son côté, Françoise Brustis qui dirige toujours aussi efficacement le « børnehave » fait approuver son projet d'aménagement de la cour en espaces de jeux pour les enfants de la garderie. En décembre les travaux sont presque finis. On envisage d'inviter

M. John Winther, maire de Frederiksberg, pour l'inauguration. Cependant les travaux traînent en longueur car le devis est dépassé et le lycée n'a pas beaucoup d'argent.

30 octobre 1997, une Assemblée Générale extraordinaire est réunie pour modifier les statuts. Dans le même temps, le ministère danois, toujours très soucieux de ne pas voir ses subventions détournées vers d'autres usages que la pédagogie et ses frais de fonctionnement, demande aux établissements scolaires de ne plus détenir de part dans le capital d'une société immobilière. Or le lycée est actionnaire. Il convient donc d'expliquer aux autorités que ces actions n'ont pas été acquises par des subventions accordées à l'école par le Danemark, mais de financements apportés par la France. Et afin de lever tout soupçon de mélange des genres entre l'argent de l'école et celui de la société immobilière, Niels Bechsgaard, Président du Conseil d'Administration du lycée décide de ne plus siéger au Conseil d'Administration de la Société Immobilière.

Pour assurer le gardiennage des locaux en dehors des périodes scolaires, l'établissement avait confié le soin à M. Anthony Dzib de veiller à la fermeture des portes et d'effectuer une sorte de contrôle durant les week-end et les périodes de vacances. Pour ce faire, M. Dzib occupe un appartement de fonction, jusqu'alors inoccupé dans le lycée. Il est chargé d'un gardiennage durant sept heures par semaine. En 1997, Anthony Dzib est chargé de la fonction de CPE. C'est M. Raymond Morille qui prend sa place. En 1998, le principe de faire nettoyer l'établissement par une société de service est adopté.

En mars 1998, Patricia Morille, animatrice de la garderie, décide de confectionner des sandwiches pour les élèves. Il faut dire que, si la coutume danoise est d'apporter un repas froid, le « madpakke », les français se sentent toujours frustrés de ne pas avoir de service de restauration au sein même d'un établissement scolaire. L'initiative de Patricia Morille est donc accueillie avec beaucoup de satisfaction. Très vite les parents se mettent à rêver d'une vraie cantine. Mme Stephen étudie avec John Morrow une possibilité de

cloisonner les espaces. Le premier, près de la cuisine serait réservé à la restauration sous le nom de cafétéria, le second à la vie scolaire. On vitrifierait un secteur pour offrir au CPE un local plus accessible aux élèves. Des jeux de ping-pong ou baby-foot sont imaginés pour animer les lieux. Et parallèlement le déplacement du bureau du CPE permettra de libérer des surfaces pour l'enseignement. Dans le domaine alimentaire, l'aide bénévole d'un parent d'élève permettra la confection de mets un peu plus équilibrés. Mais ces ambitieux et nécessaires projets coûtent naturellement de l'argent et entrent en concurrence avec d'autres dépenses. Une subvention exceptionnelle de l'AEFE est sollicitée et obtenue. On voit ici à quel point les préoccupations matérielles priment dans la démarche de redressement du Lycée Prins Henrik.

Le domaine pédagogique n'est pas pour autant mis à l'écart. Et les résultats obtenus à la session 1998 du baccalauréat montrent bien que dans ce domaine également, le lycée s'est ressaisi. En effet tous les candidats ont été reçus.

Mais le contexte financier reste encore problématique. Le nombre d'élèves n'a pas encore assez augmenté. Et les 380 inscrits à la rentrée 1998 n'assurent pas de subventions danoises en quantité suffisante. C'est pourquoi le lycée décide définitivement de considérer la classe de seconde comme la dernière année de Grundskole (10^{ème} classe) et non, comme cela était demandé depuis longtemps par de nombreux enseignants, comme la première classe de Gymnasium. En fait, les conditions d'attribution des subventions ne sont pas identiques dans ces deux structures scolaires. Pour être très précis, il faut souligner que seuls les élèves inscrits dans la filière franco-danoise du baccalauréat sont éligibles pour l'attribution des subventions au titre du de Gymnasium et ils ne sont pas la majorité, loin s'en faut. Les autres ne rapportent hélas aucun financement. En revanche, les élèves de la Grundskole, qu'ils étudient le danois comme langue maternelle ou comme langue étrangère, peuvent être bénéficiaires d'une aide. Les conditions de rémunérations des enseignants plaident également dans le sens de cette décision.

Mais, on l'a compris, il reste intéressant d'augmenter le nombre d'élèves susceptibles de suivre la filière DFB. C'est pourquoi Birte Zeuthen propose de mettre en service en classe de seconde deux groupes menant au DFB : le DFB initiation, pour les élèves qui n'ont pas tout à fait le niveau et le DFB traditionnel pour les autres. Dans le même temps, prenant exemple sur des méthodes adoptées par d'autres établissements danois similaires, elle met en place un enseignement différencié. Celui-ci sera effectué pendant deux mois grâce à l'intervention de deux enseignants dans la même classe. Chacun s'intéressant de près à la progression de chaque élève. C'est un enseignant stagiaire qui sera demandé pour que cette opération s'effectue au moindre coût.

Pour rester dans le même domaine de préoccupations, il faut noter que les contraintes financières ont conduit, elles aussi, à réduire les horaires d'ouverture du Centre de Documentation et d'Information à 4h par jour. Les professeurs et les parents d'élèves se plaignent de la situation. Il est bien entendu très difficile d'encourager les élèves à un travail plus autonome s'ils n'ont pas la possibilité

d'effectuer des lectures et des recherches au moment où ils sont libres. Le Conseil d'Administration est conscient de ces problèmes et imagine de demander aux enseignants d'ouvrir le CDI durant les heures où ils n'ont pas cours.

En 1998-1999, Françoise Brustis ne souhaite plus être responsable de la garderie et laisse la place à Jean François Lacarrère. Mme Morille, dont l'activité satisfait nombre de parents et d'élèves, passe à temps complet à la restauration. On s'achemine vers un vrai service de cantine. Anthony Dzib qui, après avoir assuré quelques temps la fonction de gardien du lycée, faisait fonction de CPE, démissionne soudainement au mois d'avril. C'est Mme Dhuime qui lui succède.

A la rentrée 1999, le lycée accueille 420 élèves. Claude Jérôme ayant quitté le Danemark, Monique Stephen demande pour le remplacer, non plus un personnel avec titre de Proviseur-Adjoint, mais un authentique Directeur d'Ecole Primaire. Il faut bien avouer que cette modification n'est pas qu'une question d'affichage. En effet l'école primaire occupe régulièrement plus des deux tiers des

effectifs et le pilotage de cette structure demande un professionnel expérimenté. L'installation à ce poste d'un responsable dédié à cette fonction est un des éléments de l'amélioration et donc de l'expansion du lycée Français.

C'est un certain Jean Michel Lonjou qui se présente. Il n'est pas vraiment enthousiaste pour s'installer au Danemark. Et voici pourquoi. L'histoire, plutôt insolite, de son parcours mérite d'être racontée.

Jean-Michel Lonjou a obtenu un poste d'enseignant primaire « expatrié » au Lycée Français de Singapour. Cet événement sera pour lui un élément marquant de ce qu'il faut bien appeler sa destinée. Car il tombe immédiatement amoureux de l'Asie, de son mode de vie et de sa civilisation. Très rapidement, il fait la connaissance d'un Français qui vit au Cambodge et s'occupe d'une association humanitaire qui prend en charge les enfants abandonnés. Jean Michel comprend qu'il a un rôle à jouer. Un terrain est à vendre non loin des ruines du temple d'Ankhor, il s'en porte acquéreur.

Parallèlement, le Directeur de l'école primaire de Singapour quitte ses fonctions. Jean-Michel Lonjou

est aussitôt plébiscité par ses collègues et par la direction pour lui succéder. Il se passionne pour l'organisation scolaire. Et l'hectare de terrain qu'il vient d'acquérir à Siem Reap trouve tout naturellement sa vocation. Ici sera édifiée une école française dont il se met à imaginer les plans et le fonctionnement. Mais l'enchantement asiatique subit, malheureusement, les contraintes du calendrier. Le contrat de Jean Michel Lonjou arrive à son terme. Et c'est le cœur serré qu'il lui faut quitter l'orient.

Jean-Michel Lonjou obtient ensuite un poste au Lycée de Mexico. Ce n'est pas le même charme, mais le Mexique est un pays inondé de soleil et de vie multicolore qui convient à son âme de méridional toulousain. Le poste lui plait beaucoup jusqu'au jour où sa fille se fait kidnapper par des ravisseurs qui la menacent des pires atrocités si une rançon n'est pas versée. Le choc est insoutenable. Une fois l'enfant libérée, Jean Michel et sa femme Martine n'ont plus qu'une idée : quitter ce pays dangereux où ils ne se sentent plus en sécurité.

Ils rêvent de retourner là-bas, où leur cœur est resté attaché : n'importe où en Chine, au Japon, en Inde, au Népal... n'importe où, mais en Asie !

Et voilà qu'on leur propose le Danemark. Ni palmiers, ni montagnes, ni foule bigarrée... Que faire ?

Jean-Michel Lonjou finit par accepter cette destination qui ne rejoint nullement ses rêves. Et c'est un peu, à reculons, les yeux encore perdus dans les vapeurs de l'orient qu'il arrive à Copenhague. L'acclimatation s'y révèle difficile, mais le projet d'école à Siem Reap prend de plus en plus forme. L'aventure asiatique peut se poursuivre en parallèle. Et désormais l'école primaire du Lycée Prins Henrik est dirigée par un Directeur de plein titre.

La même année, Niels Bechsgaard est remplacé par Jean Paul Guilbert à la tête du Conseil d'Administration. Et l'on peut également signaler l'arrivée d'un professeur de musique et d'une documentaliste, toutes deux titulaires d'un concours de recrutement de l'Education Nationale. Avec ces

changements, la qualité pédagogique de l'enseignement se trouve renforcée.

L'aspect danois de l'établissement se développe sous l'impulsion de Birte Zeuthen. Au Danemark, la plupart des écoles ont pour habitude d'organiser ce qu'on appelle ici un « morgensamling ». Mode d'emploi : un matin par semaine les élèves sont rassemblés par le chef d'établissement, entouré de quelques enseignants, pour une réunion qui combine informations, échanges, débats sur la vie de la classe et de l'école. Le but de cette rencontre est de faire acquérir aux élèves un élément fondamental et prioritaire du système éducatif danois : savoir vivre ensemble, se sentir bien avec ses camarades et ses professeurs dans tous les aspects de la vie scolaire et éducative.

Il y a là une démarche bien éloignée des logiques scolaires françaises qui, quoi qu'on en dise, privilégient l'acquisition des savoirs dans l'organisation de la vie à l'école. Pour découvrir le fonctionnement de cette pratique éducative tout à fait intéressante, Birte Zeuthen demande à un groupe d'élèves volontaires de se joindre à elle pour

se rendre dans un des plus grands établissements privés de Copenhague, Zahles Gymnasium, et observer comment ça marche.

Quand tout est prêt, le 11 novembre, les élèves, les professeurs et l'administration du lycée sont réunis au Foyer du lycée pour le premier « morgensameling ». Ainsi, à l'instar de ce qui a été observé à Zahles Gymnasium, le Proviseur assisté par Birte Zethen anime la réunion : on donne de l'information, on discute de la vie de l'école et on termine par la chanson de John Lennon « Imagine » interprétée par les élèves sous la direction du nouveau professeur de musique, Julie Demange. C'est une réussite. On se promet de faire la même chose chaque mois.

On le voit, les choses avancent. L'AEFE octroie une subvention d'un million de francs pour des travaux. Il est décidé de refaire l'accès du côté de Frederiksberg Allé dont la mise en état est une vraie priorité. En effet cet accès est utilisé par un grand nombre de parents qui choisissent d'y entrer, notamment à cause de la facilité que procure la configuration de Sankt Thomas Plads pour effectuer

une dépose-minute en automobile. Mais cette entrée, située sur une des artères les plus célèbres de l'agglomération (on y tourne régulièrement des scènes de films), n'a vraiment rien de prestigieux : Le portail en fer est vétuste et inefficace. Le chemin d'accès est en terre battue, boueux dès la moindre pluie (donc fréquemment), bordé de palissades défoncées. Si l'on ajoute que cette voie débouche directement sur l'emplacement des poubelles, on comprend qu'une opération de chirurgie esthétique soit tout à fait indispensable. D'ailleurs toutes les personnes qui arrivaient au lycée pour la première fois parmi ce décor, se demandaient si elles étaient bien dans un établissement scolaire.

La subvention permet de faire border par des palissades, ornées de plantes grimpantes, la voie d'accès qui sera goudronnée et éclairée sur toute sa longueur, disposition tout à fait utile, notamment, durant toute la période hivernale. Un portail, digne du nom princier que porte le lycée, est commandé à un designer. Les travaux s'étaleront du 7 décembre 1999 au 21 janvier 2000. Une inauguration est prévue le 10 mai de 11 heures à 12 heures avec la présence de son Altesse Royale le Prince Henrik.

M. Debaere, Directeur adjoint de l'AEFE, vient au Lycée Prins Henrik pour assister à cette cérémonie. Au cours de sa visite, il constate, ce qui saute aux yeux de tous les nouveaux visiteurs, l'état de vétusté et de dégradation de certains éléments du bâtiment. Il se dit disposé à accorder une aide au lycée pour effectuer des travaux de remise en état, mais exige qu'au préalable une expertise générale soit effectuée pour évaluer l'ampleur des opérations à mener. Cependant, sans attendre les conclusions de l'expert, il assure que l'AEFE financera les travaux de mise aux normes de sécurité indispensables.

L'année 2000 – 2001 commence avec 402 élèves. Mme Lonjou prend le poste de Conseiller Principal d'Education qu'occupait M. Thieblemont. M. Jean-François Lacarrère, qui était parti aux Etats unis, revient. J-M. Lonjou souhaite qu'on lui confie à nouveau la garderie.

Une nouveauté d'importance est à signaler dans la zone d'influence du lycée. Le pont routier et ferroviaire qui doit relier Copenhague à Malmø, port suédois qui se trouve de l'autre côté de l'Øresund,

vient d'être techniquement achevé en août 1999. Le Danemark et la Suède sont désormais physiquement rattachés. Et pour symboliser ce rapprochement, le 14 août, le Prince héritier Frederik de Danemark et la Princesse Victoria de Suède s'embrassent au point de jonction des deux tronçons de cet imposant ouvrage d'art. Pour le lycée c'est une opportunité nouvelle : on se prend à imaginer un renforcement de l'enseignement en français en Scanie, soit en faisant venir les élèves à Copenhague, soit en créant une annexe du lycée du côté de Malmø. Quoi qu'il en soit, la mise en route d'une espèce de Réseau Express Régional extrêmement rapide permet à des parents de scolariser leurs enfants au Lycée Prins Henrik et de travailler de l'autre côté du détroit.

En janvier 2000, John Morrow présente un projet de rénovation de la cantine qui aboutirait à en faire un véritable restaurant scolaire grâce à une remise en état général, l'achat de matériel de cuisson adapté et le recrutement d'un cuisinier. Bien sûr l'établissement a d'autres besoins de remise en état : le bâtiment est si vétuste par bien des aspects et les élèves se débrouillent fort bien avec leurs

« madpakke ». Mais le Conseil d'Administration juge que l'ouverture d'une véritable restauration scolaire « à la française » est une priorité qui apporte un supplément de qualité à la vie des élèves dans le Lycée. Une subvention spécifique est demandée à l'AEFE pour mener à bien cette initiative.

Une fois de plus l'aide de l'Agence ne se fait pas attendre. Une enveloppe d'un million de Francs est attribuée. Les travaux commencent aussitôt. Et dès le 15 janvier 2001 la nouvelle cantine est opérationnelle. C'est dire à quel point les affaires ont été rondement menées par tous les responsables.

Et puisque tout se présente si favorablement du côté des travaux immobiliers, le Conseil d'Administration demande à un cabinet d'architecture d'étudier un plan de restructuration global du Lycée. L'équipe de « Wemmelund A/S Arkitekter » se met à l'ouvrage et rend son projet sans tarder. Toutes les options sont envisagées, y compris la surélévation du bâtiment le plus proche de Frederiksberg Allé. Des plans viennent illustrer le

projet qui donnent un nouvel aspect au Lycée, du moins sur le papier.

L'AEFE délègue à nouveau une subvention pour entamer les opérations de remise en état les plus urgentes. Il s'agit de la rénovation de la passerelle, des toilettes qui donnent sur la cour et de la création de nouvelles salles au dernier étage du bâtiment B. Le lycée rêve de se doter d'une vraie salle d'enseignement musical. « Wemmelund A/S Arkitekter » est choisi comme maître d'œuvre de ce vaste chantier qui ne sera réalisé qu'en 2002.

BACCALAURÉAT FRANCO-DANOIS : LE DÉNOUEMENT

Depuis 1986, la section menant au baccalauréat franco-danois existe et fonctionne. Elle répond à une véritable attente des parents et des élèves pour que les études suivies au Lycée Prins Henrik aient la même validité que si elles s'étaient déroulées dans une école danoise. Mais elle demande 7 heures de cours en plus : L'enseignement de l'histoire, de la géographie et de la littérature selon les normes scolaires du pays. La charge de travail

supplémentaire n'est pas négligeable. Chacun souhaite que cet écart soit réduit car il pénalise les élèves qui s'engagent dans cette voie. De plus, il s'agit d'une Option Internationale du Baccalauréat, délivrée par la France ce qui gêne les discussions pour fusionner davantage les deux évaluations.

En février 1995, une commission se met en place pour étudier une meilleure intégration des deux examens. Une précédente réunion s'était tenue en 1991 et n'avait rien donné : chaque partie tenant à préserver au maximum les principes de son enseignement. On espère beaucoup de cette nouvelle initiative. Les membres de cette nouvelle commission se penchent en priorité sur les programmes d'histoire tels qu'ils sont enseignés dans les deux systèmes. M. Olivier Lesénécal du ministère danois de l'éducation est l'homme de la situation pour mener à bien cette réflexion. En effet ce Français travaille dans le service des examens au ministère danois et est une des chevilles ouvrières du passage du « Studentereksamen », le baccalauréat danois. De plus il est le mari de Birte Zeuthen, professeur d'histoire, préparant les élèves au Baccalauréat Franco-Danois. Il est donc très au

fait des particularités mutuelles des deux systèmes éducatifs. Les travaux se déroulent dans une ambiance très positive et ne tardent pas à déboucher sur des propositions.

Au mois de mai 1996 l'AEFE approuve les adaptations suggérées. Le 13 décembre 1996 l'accord est signé qui donne naissance au Dansk Fransk Baccalauréat. Celui-ci est le bac français auquel s'ajoutent trois disciplines de l'examen final danois : Histoire, géographie, Langue et littérature danoise. La nouveauté essentielle réside dans l'implication directe du ministère danois dans la définition et la mise en place des épreuves. En effet les évaluations écrites et orales se déroulent selon les mêmes procédures que dans tous les gymnasiums du Danemark : mêmes sujets, même démarche, même calendrier. Par exemple il existe un oral qui peut porter soit sur le programme de géographie soit sur celui d'histoire : c'est le ministère danois qui en fixe le choix. Les examinateurs sont désignés par le ministère danois de l'éducation qui a la haute main sur le contrôle de l'ensemble du processus. La très forte implication du Danemark justifie que le baccalauréat,

jusqu'alors Franco-Danois, ait une appellation en langue danoise : Dansk Fransk Baccalauréat, désormais autrement dit DFB.

Chose capitale à signaler, lorsque l'on se souvient des difficultés à faire coïncider les systèmes de notations : une grille de correspondance des notes est fixée par l'accord.

Mais le dossier n'est pas encore bouclé. En 1997, l'Ambassadeur Alain de Sédouy rappelle à propos du DFB : « La reconnaissance mutuelle vient d'être signée mais n'attire pas suffisamment d'élèves en raison du volume horaire d'enseignement qui atteint 40 heures pour ces sections. Il est donc nécessaire qu'une réflexion pour un allègement du nombre d'heures d'enseignement, particulièrement en Histoire et géographie, soit très rapidement engagée pour attirer les effectifs nécessaires ». Le doyen de l'Inspection Générale d'histoire et géographie, Jean Pierre Rioux, est saisi par Thierry Burkard, Directeur de l'AEFE.

La bonne volonté du Ministère danois de l'éducation est manifeste : il accepte un allègement. Les élèves

de DFB seront dispensés pour une année scolaire de cours de géographie danoise.

Le 14 avril 97, une réunion est organisée avec M. Jean Pierre Rioux, Inspecteur Général d'Histoire et Géographie afin d'étudier les solutions au problème des réductions d'horaires dans cette discipline pour les élèves du DFB. Il est clair que les programmes font très fréquemment doublon dans l'un et l'autre système. La partie danoise propose d'alléger son programme de tout ce qui est enseigné par le professeur français. Elle propose une réciprocité de la part de la France. L'idée ne semble pas inacceptable à l'Inspecteur Général.

Jean Pierre Rioux vient, en décembre, à Copenhague pour discuter du DFB. Georges Zask, Monique Stephen, Birte Zeuten et Olivier Lesénécal, du Ministère danois de l'éducation, entament une discussion sur les programmes d'histoire en DFB ainsi que les horaires qui leur sont dévolus. L'entretien est ouvert et positif. Il débouche sur la décision d'organiser annuellement un conseil d'enseignement de l'histoire qui définira les parties du programme d'histoire qui seront traités en

danois. Le programme danois de géographie sera intégré dans le cours de l'enseignant français. Celui-ci prendra également le reste de la classe pendant que les élèves du DFB auront deux heures spécifiques d'histoire en danois. Ce dispositif parvient finalement à ne pas surcharger d'heures d'enseignement les candidats au DFB. Un long marathon commencé dès 1971 trouve enfin 27 ans plus tard une conclusion heureuse.

De tous ces efforts, il résulte que le Lycée Français a retrouvé une excellente réputation à Copenhague. Mme Stephen peut quitter le Danemark avec le sentiment d'une lourde tâche heureusement accomplie. D'autres défis l'attendent au Lycée de Moscou dont elle prend la direction.

CONCLUSION PROVISOIRE

C'est avec le départ de Monique Stephen, de John Morrow et de Georges Zask que prend fin ce récit consacré à presque 50 ans d'existence du Lycée Français de Copenhague.

L'équipe qui leur succède, composée d'Alain Voldoire, Proviseur, Delphine Viot, intendante se

complète dès octobre 2001 par l'arrivée d'une nouvelle Conseillère de Coopération et d'action Culturelle, Mme Françoise Gardies et d'une nouvelle Présidente du Conseil d'Administration, Mme Karen Larsen. C'est un grand renouvellement.

Tous ont à cœur, avec ceux qui sont là depuis plus longtemps, de stabiliser, renforcer l'établissement et de développer son rayonnement. Le travail effectué par l'ensemble de leurs prédécesseurs leur rend la tâche d'autant plus facile.

Mais leur responsabilité face au travail accompli et à l'histoire de l'établissement n'en est que plus grande.

ANNEXE

Évolution des effectifs depuis la création de l'école

1954	8	1970	120	1988	
1955	10	1971	160	1989	319
1956		1972	230	1990	304
1957	25	1973	260	1991	322
1958		1974	310	1992	
1959		1975	310	1993	404
1960		1976	340	1994	408
1961		1977	344	1995	450
1962		1978	324	1996	
1963	30	1979	309	1997	416
1964		1980	312	1998	393
1965		1981	305	1999	420
1966		1982	289	2000	402
1967		1983	314	2001	444
1968	40	1984	326	2002	480
1969	90	1985	347	2003	513
		1986	353	2004	536
		1987	370		